

AIR ALGÉRIE

**La validité
des billets arrivants
à expiration, prolongée
au 31 décembre 2021**

P4

CAMPAGNE DE VACCINATION
ANTI-COVID-19

**920.000 nouvelles
doses de Spoutnik V
attendues fin Avril**

P2

CANCER COLORECTAL

**Près de 6500 nouveaux
cas recensés
annuellement
en Algérie**

P4

ABDELMADJID TEBBOUNE

L'Algérie est "confrontée à des défis majeurs"

P3



En Vrac

Les naufragés du ciel

Par Madjid Khelassi

27 ressortissants algériens établis au Royaume-Uni sont bloqués depuis plus d'un mois dans la zone internationale de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle. Tout commence le 26 février dernier, jour où ces passagers en provenance de Londres, devaient juste faire escale à Roissy et rejoindre Alger dans la même journée.

Mais surprise... ils sont interdits d'embarquement par les services d'Air Algérie, qui leur signifient qu'ils ne peuvent regagner le pays en raison des restrictions liées à la pandémie Covid 19.

Et depuis c'est la galère. Un mauvais remake du film « Terminal », campé par Tom Hanks et qui incarne un touriste, bloqué à l'aéroport de New-York et inspiré de l'histoire réelle, d'un iranien qui a vécu 18 mois au sein de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle. Si la situation de nos compatriotes n'est pas encore comparable, elle tout de même gênante voire honteuse.

Parmi les passagers, il y'a des familles avec enfants, des voyageurs isolés, des personnes âgées et beaucoup de cas de voyageurs n'ayant plus de titre de séjour valable au Royaume-Uni.

La France, via le Quai d'Orsay affirme multiplier les démarches pour chercher une solution, et dit qu'on ne peut les ces passagers dans cette situation et que nos terminaux ne sont pas des « lieux de vie »... Belle gifle qui accentue l'indignité de la situation de nos compatriotes... qui dorment à même le sol et qui ne se nourrissent que grâce à la charité des passagers internationaux en transit à Roissy.

Pourtant, il ne faut pas aller chercher loin la solution... car au début de la pandémie, un protocole sanitaire fut mis en place en Algérie, et qui consistait à mettre en « quatorzaine » les passagers venant de l'étranger, dans des hôtels limitrophes à l'aéroport d'Alger. Simple comme bonjour. Surtout que récemment on crie aux... 2 poids 2 mesures, au vu de l'arrivée à Alger des joueurs algériens Mahrez et Benrahma (évoluant et vivant en Grande Bretagne), sans qu'on invoque pour eux le motif du variant anglais, collé aux passagers de Roissy.

Dans cet épisode de ces « naufragés du ciel », la déliquescence, faite voyageur, est montrée ici sous son essence la plus vile. Image boomerang, qui claque sur la face d'un système, qui soigne ses potentats à l'étranger, mais qui abandonne ses enfants dans les aéroports étrangers.

Cet événement peu glorieux, nous convainc que nous ne sommes pas encore dans l'Algérie nouvelle... pompeusement claironnée.

Sport

L'ESS POUR PRENDRE
LES COMMANDES

**Le MCA sommé
de réagir**

P13



CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

110 nouveaux cas, 82 guérisons et 04 décès

P24

LES MINISTÈRES DE L'ÉDUCATION ET DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**MAATEC est une compagnie d'assurance
sans accréditation depuis 4 ans**

P2

VERS UNE DIPLOMATIE TOURNÉE VERS L'ÉCONOMIE

**Une nouvelle dynamique
pour booster les exportations**

P2

CAMPAGNE DE VACCINATION ANTI-COVID-19
920.000 nouvelles doses de Sputnik V attendues fin Avril

920.000 nouvelles doses du vaccin Spoutnik V seront réceptionnées avant la fin avril, a déclaré hier le ministre de la santé, Abderrahmane en marge des assises nationales sur l'économie de la connaissance. Il s'agit d'un contrat signé avec le laboratoire russe, a-t-il dit. Toujours selon le ministre, l'Algérie a signé d'autres contrats avec Pfizer Johnson and Johnson et les chinois. Jusqu'à aujourd'hui, l'Algérie n'a réceptionné que trois lots de vaccin, le tout ne dépassant pas 300 000 doses. La campagne de vaccination, annoncée en grande pompe le mois de janvier dernier, s'est éteinte sitôt commencée. Les déclarations du ministre, hier, interviennent après que des professionnels de la santé et des citoyens se sont interrogés sur la suite que les autorités sanitaires comptent donner à cette campagne de vaccination. Parmi eux, des médecins ont pointé du doigt un manque flagrant de transparence. Pour eux, il est du devoir des responsables d'informer l'opinion publique sur le nombre des personnes vaccinées, ceux en attente, le retard des livraisons, les contrats passés ou à passer et avec quel laboratoire...etc.

Selon le Dr Mohamed Yousfi, infectiologue à l'hôpital de Boufarik, Seul 0,17% de la population algérienne a été vaccinée depuis le début de la campagne. Cette déclaration de Mohamed Yousfi, est la première relative au niveau de la vaccination qui n'a jamais été donnée ni par la commission de suivi de la pandémie ni par le porte-parole du gouvernement. A ce rythme, l'Algérie mettra de longues années avant que toute la population soit vaccinée.

Concernant le retard de livraison des autres doses, le ministre s'est justifié en disant que cette situation était « hors de son contrôle » ajoutant que le responsable est le vendeur.

Pour le Pr Yousfi, la guerre des vaccins sur le niveau international explique le retard de vaccination, mais les autorités devraient communiquer autour de ce sujet et informer les Algériens sur les délais approximatifs de réceptions de nouvelles doses de vaccins et des dates probables de leurs vaccinations.

Cette guerre mondiale des vaccins a convaincu les spécialistes algériens de la santé de la nécessité de produire nos besoins de vaccin localement.

Le Pr Kamel Sanhaji a révélé que les discussions pour la fabrication du vaccin en Algérie sont dans un état « avancées » et que toutes les conditions « sont réunies pour adapter les laboratoires algériens dans la fabrication du vaccin et qui pourra avoir lieu au deuxième semestre de cette année ».

Aziz.T

VERS UNE DIPLOMATIE TOURNÉE VERS L'ÉCONOMIE

Une nouvelle dynamique pour booster les exportations

Sortir de la dépendance des hydrocarbures comme unique moyen de subvenir aux besoins du pays hantent les dirigeants. Le pétrole et le gaz dont l'Algérie tire 98% de ces recettes deviennent un frein à son développement. L'urgence de trouver d'autres marchandises à exporter est l'enjeu de la décennie.

L'Algérie vit depuis sept ans maintenant une crise économique aiguë qui s'est aggravée avec les restrictions liées à la pandémie mondiale. Même le récent rebond du marché pétrolier n'est pas suffisant pour la remettre sur le chemin d'une croissance susceptible de déponger son déficit et relancer sa machine productive hors hydrocarbures. Et comme à quelque chose malheur est bon, voilà qu'on se rappelle que les pays gagnent de l'argent et parfois prospèrent en exportant des biens et services à l'étranger. L'Algérie est pour l'instant monoexportatrice d'une seule matière première et de ses dérivés. Ses fruits et légumes ainsi que ses rares produits manufacturés ne peuvent même pas remplir un hypermarché européen ou américain. Durant les premiers mois de 2020, le plus grand pays d'Afrique et dixième du monde par la superficie n'a réussi à écouler que l'équivalent de 1,23 milliard de dollars hors hydrocarbures tandis que le déficit de sa balance commerciale se monte à près 80 %. Son secteur industriel participe à 5% du Pib et celui des services à exporter n'existe même pas.

D'autre part, le tourisme international boude le pays qui est avec la Libye et la Syrie, depuis 2011, le seul du pourtour méditerranéen qui n'attire pas les touristes étrangers en dépit de ses paysages fabuleux et de son histoire riche en événements ainsi qu'en monuments. Comment expliquer cette malédiction ? Les facteurs sont nombreux mais à leur tête on retrouve la sacro-sainte, l'inénarrable, l'étouffante bureaucratie algérienne. C'est la raison pour laquelle les hommes d'affaires (affairistes est un terme plus approprié) préfèrent importer des marchandises du monde entier que de tenter l'aventure de l'exportation et de la présence sur les marchés mondiaux. Le réveil brutal des consciences depuis le 22 février 2019 a mis à nu cette situation qui a profité uniquement aux chouchous du système et convaincu la majorité de la nécessité de changer le mode de gouvernement. Grâce à ce nouvel état d'esprit, même la diplomatie s'est rendu compte que défendre les intérêts du pays, c'est aussi promouvoir son économie et pas uniquement faire acte de présence dans les forums, les conférences, les conciliabules et les réunions d'apparat.

Aider les exportateurs

Du coup, les diplomates ont sorti le gros discours pour répondre présent à une mission dont leurs homologues étrangers s'acquittent naturellement de jour comme de nuit. Ainsi,



l'ambassadeur et conseiller au ministère des Affaires étrangères, Smaïn Benamara, a récemment déclaré que le département des Affaires étrangères connaît actuellement « une nouvelle dynamique axée sur la relance économique du pays, jouant le rôle d'interface entre les opérateurs économiques et les marchés étrangers, dans le cadre de l'investissement et de l'exportation hors hydrocarbures ». Il a d'autre part révélé qu'un groupe de diplomates algériens suit en ce moment un cycle de perfectionnement en deux volets, l'un théorique et l'autre fait de déplacements dans différentes régions du pays auprès d'opérateurs économiques. Les ambassades algériennes seront dorénavant chargées d'aider « les exportateurs algériens à pénétrer le marché mondial, d'autant qu'il existe un énorme potentiel en Algérie ». Eureka, « c'est la première fois que des diplomates se déplacent à l'intérieur du pays pour s'informer sur le potentiel des régions sur le plan économique et les possibilités d'exporter », annonce fièrement Fassih Rabah, directeur de

la promotion et du soutien aux échanges économiques au ministère des AE. Toutefois, la mesure qui aura l'impact le plus important sur le développement de l'exportation consiste dans une récente décision de la Banque d'Algérie. Les exportateurs pourront désormais « disposer de la totalité de leurs recettes d'exportations logées dans les comptes devises, pour les besoins de leur activité ». Ils seront en outre dispensés « de l'obligation des formalités de domiciliation bancaire les exportations de prestations des services numériques ainsi que celles portant sur les prestations de services des start-up et des professionnels non commerçants ». La levée de ce blocage est à lui seule une mini révolution qui encouragera les opérateurs à vouloir conquérir les marchés internationaux, à commencer par la profondeur maghrébine, arabe et africaine de l'Algérie. Il reste à peaufiner l'arsenal juridique et administratif pour accompagner les plus offensifs d'entre eux.

Mohamed Badaoui

LES MINISTÈRES DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

MAATEC est une compagnie d'assurance sans accréditation depuis 4 ans

Le ministère de l'Éducation nationale a appelé les salariés du secteur à s'abstenir de souscrire à des contrats d'assurance avec la mutuelle algérienne des travailleurs de l'éducation et de la culture «MAATEC», étant donné qu'elle ne dispose pas de l'accréditation approuvée par le ministère des Finances.

Dans sa réponse à une lettre qui lui a été adressée, le Ministère a déclaré que «MAATEC» fonctionne sans l'accord du Ministère des Finances, conformément aux dispositions de l'arrêté n° 95-07 du 25 janvier 1995, qui n'a pas été renouvelé en raison des dépassements du la mutuelle selon l'explication du ministère de l'Éducation. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a également appelé les directeurs des établissements sous sa tutelle le 17 mars, les alertant sur le caractère illégal de la «MAA-

TEC» et leur demandant de prendre les mesures nécessaires afin d'éviter tout effet négatif qui pourrait survenir sur les contrats d'assurance souscrits avec elle. Le ministère a ajouté que tous les utilisateurs du secteur doivent s'abstenir de souscrire à de nouveaux contrats d'assurance pour éviter les effets négatifs qui peuvent en résulter.

Le ministère des Finances a écrit au ministère de l'Enseignement supérieur le 14 mars pour l'avertir que la mutuelle des travailleurs de l'éducation n'a pas renouvelé son agrément, expiré le 16 mai 2017, ce qui signifie que cette entité fonctionne depuis 4 ans de manière illégale, sans que les autorités compétentes agissent.

De nombreuses voix ont appelé à l'ouverture d'une enquête sur des affaires de corruption dans lesquelles des fonctionnaires sont impliqués dans la mutuelle nationale

des travailleurs de l'éducation et de la culture, depuis 2016, lorsque des affiliés à ladite mutuelle ont parlé à l'époque d'accords suspects et de mauvaise gestion.

En 2020, la Ligue nationale pour la défense des droits de l'homme a révélé une affaire de corruption nationale concernant des soupçons de faux et usage de faux et d'usurpation d'identité liée à la MAATEC, indiquant que «son directeur Mohamed Yahyaoui est légalement suspendu depuis 2016, par une décision du Comité de surveillance des assurances du ministère des Finances avec plusieurs autres fonctionnaires. Mais ces fonctionnaires ont continué à agir d'une manière contraire à la loi en donnant des instructions écrites aux fonctionnaires de 5 directions régionales et de 250 unités réparées dans 48 wilayas, en violation flagrante des instructions du ministère des Finances.

La ligue a ajouté, dans un communiqué à l'époque, qu'il y a quatre ans, des responsables d'unités envoient de l'argent en espèces aux directions régionales sans passer par des comptes bancaires, et lorsque les fonds sont arrivés à la Direction générale, leur destination restait inconnue. La Ligue algérienne de défense des droits de l'homme a appelé le président de la République et le ministère de la Justice à ouvrir une enquête sur l'affaire et à suivre l'affaire.

Cependant, la mutuelle fonctionne toujours en signant des contrats avec les clients, notamment des contrats d'assurance automobile, à la vue et au su de tous. Une situation qui soulève moult interrogations sur le rôle des services de sécurité, en particulier la police dans leur travail de contrôler les documents d'assurance des véhicules.

Mahdi Berrached

ABDELMAJID TEBBOUNE

L'Algérie est "confrontée à des défis majeurs"

«Vous n'êtes pas sans savoir que notre pays est confronté aujourd'hui à des défis majeurs pour sortir de l'économie de rente et aller vers une économie diversifiée et productrice de richesse», a déclaré hier, le résident de la république

Abdelmajid Tebboune dans une allocution à l'ouverture des travaux des Assises nationales sur l'économie de la connaissance, au Centre international des conférences (CIC), lue en son nom par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad. Pour lui, il n'y a pas d'autre voie que celle du changement «de modèle de développement économique».

Le modèle préconisé doit "reposer sur l'élément humain et les compétences scientifiques de haut niveau que compte notre pays", a soutenu le président de la République.

"Changer de modèle de développement passe inéluctablement par une vision prospective et des mesures et des mécanismes concrets et pragmatiques à court et moyen termes", a précisé le Président Tebboune, appelant à "mettre à profit la forte volonté de l'Etat et la disponibilité de l'ensemble des acteurs à s'inscrire dans cette dynamique pour opérer une transformation sociétale globale".

Le développement, poursuit-il, "dans une ère marquée par un haut degré d'ouverture et de compétitivité, repose désormais sur les acquis résultant du progrès technologique, de la numérisation et de l'innovation, au sens propre du terme".

Et de souligner, par la même occasion, que "la grande réussite réalisée par tant de pays développés s'explique essentiellement par leur recours à l'économie de la connaissance, devenue l'objectif stratégique de ces pays".

"La révolution de la connaissance et les mutations technologiques et économiques qu'elle a générées ont révélé la nécessité de revoir les objectifs du développement des pays de manière à mettre la connaissance et les politiques liées à l'innovation au cœur même de ces stratégies", a ajouté le Président. Évoquant les Assises nationales dont l'ouverture a été rehaussée par la présence de conseillers auprès du président de la République, des membres du Gouvernement, le président du Conseil national économique, social et environnemental, ainsi que des représentants de la communauté universitaire, des organisations patronales et des partenaires sociaux, le président de la République a indiqué qu'elles "interviennent en adéquation avec les réformes importantes initiées par notre pays sur tous les plans".

"Nous voulons que ces assises soient un espace inclusif de différents acteurs parmi les experts, les chercheurs, les opérateurs économiques et les partenaires sociaux, en sus des jeunes entrepreneurs in-



novateurs selon une approche participative inclusive", a-t-il soutenu.

ALGÉRIE DISPOSE D'AUTOUS ET DE CAPACITÉS

Le président s'est convaincu que l'Algérie dispose d'atouts et de capacités qui lui permettent de se positionner en matière d'économie de la connaissance, invitant l'ensemble des institutions étatiques à participer à la démarche de transformation vers cette économie et à développer des outils et des mécanismes d'évaluation et de suivi des acquis dans ce domaine. Il a rappelé que "dans le cadre de la mise en place de l'environnement institutionnel, des réalisations tangibles se sont concrétisées, à savoir le lancement officiel du Fonds national de financement des startups en tant que mécanisme clé de soutien à la création de ce type d'entreprises, l'inauguration du premier accélérateur de startup au niveau de Dounia Parc dans la capitale et le lancement des services de certification et de signature électroniques en tant qu'outil permettant de sécuriser les transactions en ligne et d'améliorer le climat des affaires". Le chef de l'Etat a relevé que "l'aboutisse-

ment" de la démarche de l'économie de la connaissance était tributaire de "la réussite du passage vers la diversification industrielle, grâce à l'exploitation du savoir de manière à augmenter la croissance économique". C'est pourquoi, a-t-il soutenu, il faut appuyer les spécialités techniques dans l'enseignement, à travers le renforcement de l'enseignement des mathématiques et de l'informatique dans les établissements éducatifs et la relance d'une nouvelle dynamique dans la formation professionnelle et l'apprentissage pour parvenir à la création et à l'innovation". Le Président de la République a également souligné la nécessité de "traiter avec les institutions économiques et organismes internationaux étrangers à travers les conventions signées, à travers la mise en œuvre des mécanismes d'un véritable partenariat économique rentable", insistant sur l'impératif de "mettre en place des mécanismes qui permettent une implication effective et réelle des compétences scientifiques nationales établies à l'étranger et qui veulent contribuer à l'édification de l'Algérie nouvelle".

Synthèse : Anir N.

PRESSE ÉLECTRONIQUE

Une centaine de sites sécurisés avant l'été

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a annoncé hier à Alger l'enregistrement de 45 sites d'informations électroniques sécurisés, affirmant que l'objectif était d'atteindre une centaine avant le début de l'été prochain.

"Un total de 45 sites électroniques d'information ont été enregistrés au jour d'aujourd'hui, et l'objectif du secteur est d'arriver à une centaine avant l'été prochain", a déclaré à la presse M. Belhimer en marge des Assises nationales sur l'économie de la connaissance.

Ces sites électroniques, dont le domaine est le .dz, sont "totalement sécurisés", a-t-il affirmé, indiquant que ces sites "doivent disposer d'un niveau professionnel respectant l'éthique journalistique et les lois de la République".

M. Belhimer a déclaré, par ailleurs, que "la transition numérique de la presse écrite est désormais une nécessité impérieuse, au regard de l'évolution de la scène médiatique de par le monde", estimant que "la presse en papier est finie est que l'avenir réside dans la presse électronique".

"Entre 2010 et 2018, il a été enregistré une baisse de 80% des tirages de journaux en papier, un taux qui a encore régressé depuis la pandémie du coronavirus à cause de la non distribution de ces journaux", a-t-il estimé. Il a fait savoir que "70% des lecteurs en Algérie accèdent, actuellement, à l'information par le biais de la presse électronique".

"Nous allons soutenir la presse électronique et notre ambition est la création par les jeunes diplômés de sites électroniques notamment de proximité et spécialisés", a-t-il encore dit.

Évoquant la publicité, le ministre a indiqué que "c'est le droit de tous les médias d'obtenir de la publicité publique en toute transparence, mais, a-t-il ajouté, notre priorité est la presse électronique".

R.N.

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Lancement de la campagne électorale le 17 mai

Pas moins de 24.392.438 électeurs seront appelés aux urnes à travers les 58 wilayas du pays et à l'étranger le 12 juin prochain pour élire les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), dont la campagne électorale aura lieu du 17 mai au 8 juin 2021, selon un calendrier rendu public par l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie).

Après la convocation du corps électoral par le Président de la République, Abdelmajid Tebboune, le 11 mars dernier, en vue de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), la révision exceptionnelle des listes électorales a été ouverte le 16 mars pour être clôturée le 23 du même mois. Ainsi, les candidats à cette élection qui sont appelés à déposer leurs dossiers de candidature aux élections législatives du 12 juin prochain avant le 22 avril, ont un délai de 22 jours et ce, du 13 avril jusqu'au 14 mai, pour introduire un recours concernant la candidature et aussi son renouvellement avant le 18 mai, selon le calendrier de l'Anie.

Les candidats à l'élection législative qui doivent déposer les listes de leurs représentants avant le 23 mai, sont tenus également d'introduire

des recours concernant la liste des encadreurs des bureaux de vote à partir du 24 avril et ce jusqu'au 12 mai.

La publication de cette liste se fera, suivant le calendrier de l'Anie, du 23 avril au 7 mai 2021. Quant à la campagne électorale, l'article 73 de la loi organique relative au régime électoral précise qu'"à l'exception du cas prévu à l'alinéa 3 de l'article 95 de la Constitution, la campagne électorale est déclarée ouverte, vingt-trois (23) jours avant la date du scrutin..."

Ainsi, les candidats aux élections législatives sont tenus de se conformer aux dispositions de la nouvelle loi organique relative au régime électoral qui stipule, dans son article 75, que "tout candidat ou personne qui participe à une campagne électorale doit s'abstenir de tenir tout discours haineux et toute forme de discrimination", comme cela a été souligné dans le préambule de la nouvelle Constitution.

Autre nouveauté dans la même loi, celle concernant le financement de la campagne électorale, notamment au profit des jeunes qui ont été appelés par le Président de la République à prendre part au processus de construction de nouvelles institutions qui inspi-

rent "confiance et crédibilité". Le chef de l'Etat a, lors du dernier Conseil des ministres, donné des instructions pour encourager la participation des jeunes à cette échéance électorale, ordonnant "d'assurer la gratuité des salles, des affiches publicitaires et de leur impression au profit des jeunes candidats et de charger les services des wilayas de créer un mécanisme administrativement adéquat". Dans le même contexte, les dispositions de la nouvelle loi électorale visent la lutte contre l'emprise de l'argent sur l'opération électorale, et stipulent que la campagne électorale se déroulera sous la loupe d'une commission indépendante auprès de l'Autorité nationale indépendante des élections qui sera composée de représentants du Conseil d'Etat, de la Cour des comptes et de la Cour suprême. Cette commission, avait souligné le président de l'Anie, Mohamed Charfi, "sera chargée de surveiller le financement des comptes des campagnes électorales et référendaires, et permettra de mettre le financement des campagnes électorales sous la loupe de l'ANIE qui veille à éliminer l'argent suspect de l'opération électorale". Pour ce qui est de l'annonce des résultats pro-

visoires du scrutin, elle se fera 48 heures après la réception des procès-verbaux des commissions électorales des wilayas et de l'étranger, et ce en attendant la proclamation des résultats définitifs, dans un délai de 10 jours, par la Cour constitutionnelle, au lieu du Conseil constitutionnel, comme il se faisait précédemment.

Dans son article 191, la loi organique portant régime électoral stipule que "la Cour constitutionnelle examine les recours relatifs aux résultats provisoires des élections présidentielles, des élections législatives et du référendum, et proclame les résultats définitifs de toutes ces opérations". Le président Tebboune avait déclaré, au lendemain de son élection à la tête du pays, de créer la Cour constitutionnelle qui sera dotée des plusieurs attributions en remplacement du Conseil constitutionnel.

Au total, 10.702 candidats au niveau des 58 wilayas prendront part aux prochaines élections législatives, et les 407 membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) qui seront élus au suffrage universel direct, vont siéger pour un mandat de 5 ans.

R.N.

Brèves

HABITAT

Rencontre d'évaluation des projets réalisés et en cours

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Laribi a présidé une rencontre d'évaluation consacrée à faire le bilan des projets réalisés et en cours pour l'année 2021, et une autre consacrée au versement de la première tranche pour les souscripteurs au programme AADL 2 ayant introduit des recours auparavant, indique le ministre. La rencontre s'est déroulée, dimanche au siège du ministère, en présence de la directrice générale de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction pour "présenter le bilan des projets réalisés et en cours pour l'année 2021, notamment ceux liés aux travaux d'aménagement préliminaires et secondaires au niveau des zones urbaines", selon une publication du ministère postée sur les réseaux sociaux. La rencontre a été une occasion d'examiner le dossier des affectations sociales et des zones d'ombre au niveau national, ainsi que le plan directeur d'aménagement urbain (PDAU) et le Plan d'occupation des sols (POS), ajoute la même source. Concernant les logements AADL, M. Laribi a également supervisé, dimanche, une réunion marquée par "un exposé exhaustif présenté par le directeur général chargé de la gestion de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) sur le versement de la première tranche pour les souscripteurs au programme AADL 2 ayant introduit des recours auparavant". La réunion a regroupé le secrétaire général au ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville et Mme la cheffe de cabinet au même ministère, souligne le ministre.

R.N

AIR ALGÉRIE

La validité des billets arrivants à expiration, prolongée au 31 décembre 2021

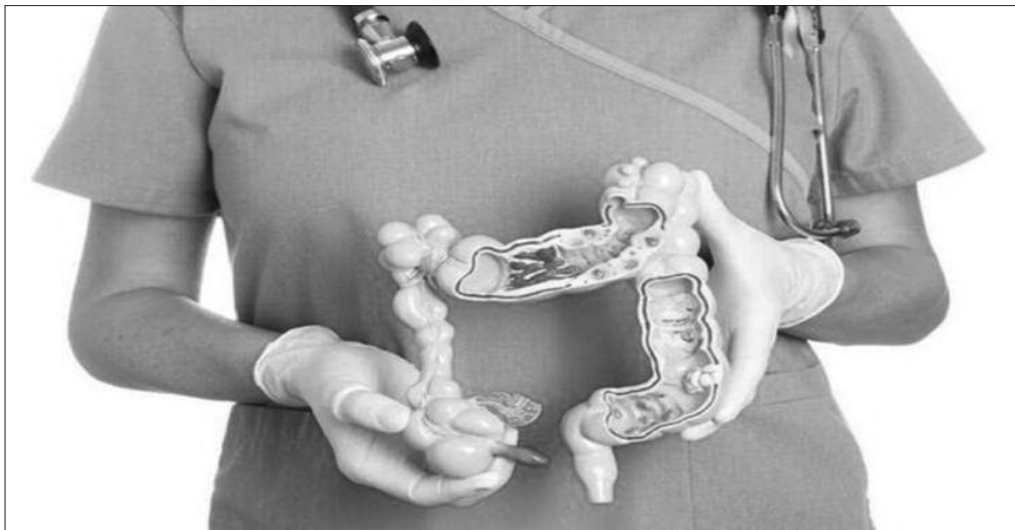
La compagnie aérienne nationale Air Algérie, a annoncé lundi dans un communiqué, la prolongation de la validité des billets arrivants à expiration, et ce, jusqu'au 31 décembre 2021. Précisant qu'elle offre des options de changement de réservation flexibles, Air Algérie a également expliqué que "la modification des billets achetés avant la reprise des vols est gratuite dans la même classe, durant toute leur validité et avant la date de voyage prévue". Par ailleurs, en cas de modification des projets de voyage, suite à l'annulation d'un vol, la compagnie s'est engagée à offrir à ses clients un avoir sous forme d'EMD/Voucher, valable pour un voyage jusqu'au 31 décembre 2021 et remboursable en cas de non-utilisation. Elle propose également un recours au remboursement, dont "le délai de traitement reste tributaire du nombre de demandes en cours". En outre, en cas de rapatriement, les billets à tarifs réduits ou promotionnels restent l'objet d'un "réajustement tarifaire", selon le tarif de rapatriement applicable le jour du vol, a noté le communiqué. Ainsi, Air Algérie a souligné qu'un programme "adapté" est mis à la disposition de ses clients, en prévision d'une "reprise progressive". Elle a également précisé que toutes les destinations sont maintenues et leurs dates de reprise dépendent de "la décision des pouvoirs publics pour l'ouverture des frontières, ainsi que des décisions des pays de destination concernant les modalités d'entrée sur leurs territoires".

R.N

CANCER COLORECTAL

Près de 6500 nouveaux cas annuellement en Algérie

L'Algérie enregistre près de 6.500 nouveaux cas du cancer colorectal (CCR), dont 3.500 chez les hommes et 3.000 cas chez les femmes, selon les registres du cancer de l'Institut national de santé publique (INSP).



Cette affection classée la première sur l'ensemble des types de cancer répandus en Algérie, de manière générale, arrive en première position chez l'homme suivi du cancer du poumon et en 2e position chez la femme après le cancer du sein. Les oncologues imputent cette augmentation de la prévalence de ce CCR, au cours des dernières années, à la qualité de l'alimentation qui est dominée par la consommation de certains produits industrialisés et d'autres produits gras et salés, au tabac, à la sédentarité et à d'autres facteurs génétiques. La présidente de l'Association d'aide aux cancéreux "El Amel", Hamida Kettab a affirmé dans une déclaration à l'APS, à l'occasion de la célébration de Mars Bleu dédié à la lutte contre le CCR, qui a vu l'organisation d'une campagne de sensibilisation sur la pathologie dans les deux wilayas de Timimoun et d'Adrar entre le 4 et le 20 du mois, que "la campagne a connu une grande affluence des citoyens de la région. L'équipe médicale accompagnant l'association s'est chargée d'effectuer un dépistage

précoce de ce type de cancer, ainsi que de celui du sein, au profit de 800 citoyens des deux sexes (513 pour le cancer du sein et 302 pour le CCR), a ajouté la même responsable. La clinique de dépistage du cancer du sein (mammographie) dont le coup d'envoi avait été donné par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Professeur Abderrahmane Benbouzid, depuis Alger, le 4 mars courant et ayant séjourné durant une semaine dans la wilaya de Timimoun, a effectué le dépistage précoce, via tous types d'examen médicaux, au profit de quelque 250 femmes âgées de 40 ans et plus, parmi lesquelles quelques cas de suspicion de cancer du sein ont été enregistrés, a ajouté Mme Kettab. Concernant le cancer du colorectal dans cette wilaya, l'équipe médicale spécialisée a ausculté plus de 200 personnes dont certains cas ont été orientés pour effectuer des examens approfondis chez le seul gastro-entérologue privé de la wilaya. Cette équipe médicale a bénéficié d'une formation au profit des médecins généralistes, des spécia-

listes et sages-femmes de la région sur le cancer du sein et le cancer colorectal. La même opération a été menée dans la wilaya d'Adrar où le cancer du sein a été dépisté chez 263 femmes et 98 cas de cancer colorectal, a précisé Mme Kettab. Dans ce contexte, elle a salué le rôle "efficace" de l'équipe médicale spécialisée dans le dépistage du cancer du sein et la chirurgie relevant du Centre Pierre et Marie Curie (CPMC), du service de gynécologie de l'Etablissement public hospitalier Ibn Ziri de Bologhine et de l'imagerie médicale du CHU Lamine Debaghine de Bab El Oued (Alger). Le premier tour de la course organisée, le 27 mars en cours, par l'association à l'occasion de la célébration du "mois bleu" au stade du 5 juillet, a connu une affluente des citoyens, pour sensibiliser aux dangers du cancer colorectal dans la société, a-t-elle indiqué, précisant qu'une manifestation similaire sera organisée au Centre anti-cancer (CAC) dans la wilaya de Sétif les 29 et 30 de ce mois.

R.N

TIPASA (JOURNÉE D'ÉTUDE)

Les techniques de cassation en droits algérien et français

Les "techniques de cassation en matière civile et pénale en droit algérien et en droit français" est le thème d'une journée d'étude qui sera organisée, mercredi prochain, par la Cour suprême en collaboration avec des experts de l'Union européenne (UE), au niveau de l'Ecole supérieure de la magistrature de Koléa (Tipasa), selon un communiqué rendu public par la Cour suprême. Cette journée d'étude, organisée en collaboration avec l'Union nationale des bâtonnats et du Programme d'appui au secteur de la justice en Algérie (PASJA), sera présidée par le Premier président et le

Procureur général de la Cour suprême, respectivement Abderrachid Tabi et Abderrahim Madjid, tandis que la manifestation sera ouverte par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, est-il indiqué de même source. Prendront également part à cette rencontre scientifique, la Première présidente de la Cour de cassation française, Chantal Arens, le président de l'Union nationale des bâtonnats, Ahmed Sai et l'experte principale du PASJA, Chantal Bussiere. Des magistrats de la Cour suprême et du Conseil d'Etat et des cadres supérieurs algé-

riens prendront, aussi, part à cette manifestation, qui verra également la participation, par visioconférence, de magistrats et avocats français. Le programme de cette journée s'articule autour de deux axes principaux. Le premier prévu en matinée portera sur les "techniques de cassation en matière civile", dont la séance sera présidée par l'adjoint du Premier président de la Cour suprême et le président de la chambre des affaires familiales, Abdelkader Daoui. Cette séance sera marquée par l'animation de plusieurs communications, dont une sur "la transition d'un juge d'affaires à un juge

de droit" par un ancien président de chambre à la Cour suprême, Laamouri Mohamed et "les avocats dans la Cour de cassation et le Conseil d'Etat", qui sera donnée par un avocat français spécialisé en cassation, Me. Bruno Odent. La 2ème séance, qui sera présidée par un avocat agréé à la Cour suprême, Me. Djamel Bensalem, abordera les "techniques de cassation en matière pénale" et sera animée par des experts, avocats et magistrats des deux pays. Cette journée d'étude sera clôturée par l'émission d'un nombre de recommandations.

R.N

RÉDA TIR (PRÉSIDENT DU CNESE)

“L’Algérie est en mesure d’amorcer la transformation économique”

Le Président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Réda Tir a affirmé, hier, que l’Algérie était en mesure d’amorcer la transformation économique, en mettant à profit, les potentialités intellectuelles créatrices existantes chez les jeunes et les chercheurs, soulignant à cet effet, la nécessité d’élaborer une feuille de route pour mobiliser tous les secteurs au service du développement de l’économie de la connaissance.



Dans une allocution à l’ouverture des Assises nationales sur l’économie du savoir, organisées au Centre international des conférences (CIC), M. Tir a indiqué que “l’Algérie est en mesure d’amorcer la transformation économique, en mettant à profit, les potentialités intellectuelles créatrices aussi bien chez les jeunes que chez les chercheurs qui ont pu accéder aux domaines scientifiques avec leurs articles distingués”. Le même responsable a appelé, dans ce cadre, à l’élaboration d’une feuille de route et des recommandations qui permettront de mobiliser toutes les instances et tous les secteurs ministériels, à l’effet de contribuer au développement de l’économie de la connaissance.

Pour M. Tir, la participation du CNESE à l’organisation de ces assises, en compagnie

du ministère délégué chargé de l’économie de la connaissance et des startups, vise à appuyer les efforts que le ministère déploie, en vue de relancer le secteur des startups vers le mieux et consacrer le concept de l’économie basée sur la connaissance. A ce titre, le président du CNESE a souligné que le développement de l’économie de la connaissance requiert la mobilisation des moyens de l’Etat, en vue de financer les recherches et les efforts de création au niveau des centres scientifiques, des universités et aussi au niveau des entreprises économiques, à l’effet d’obtenir et employer la connaissance, dans le but d’améliorer la qualité de vie de la population dans tous les domaines.

Il considère également que l’économie de la connaissance repose essentiellement sur le recours à la ressource humaine et la

réactivation de la recherche scientifique, en vue d’opérer un ensemble de changements stratégiques dans l’économie nationale et ce, dans l’objectif de la développer, afin qu’elle soit au diapason des défis du nouveau système de mondialisation, des Technologies de l’information et de la communication (TIC) et du développement durable.

Ce travail requiert la conjugaison des efforts des différents acteurs publics et privés, en vue de relancer la généralisation des technologies dans l’industrie algérienne, a-t-il dit, ajoutant que “notre pays dispose de capacités et de hautes compétences dans plusieurs domaines et qui nécessitent encouragement, en mettant à disposition, des mesures incitatives et des moyens nécessaires”.

R.E

Brèves

RAMADHAN

Importation prochaine de viande rouge d’Espagne

L’approvisionnement des wilayas du nord en viandes rouges grâce au cheptel de l’extrême sud a débuté avec un premier lot composé de 1.040 têtes d’ovins et 400 têtes de bovins d’Adrar, en attendant l’importation prochaine de viandes rouges congelées d’Espagne, et ce, en prévision du mois de Ramadhan, a indiqué hier à Alger un responsable au ministère du Commerce.

“Pour renforcer l’approvisionnement du marché national en viandes rouges et en assurer la régulation durant le mois de Ramadhan, une grande partie du cheptel des wilayas d’Adrar et de Tamanrasset permettra d’assurer l’approvisionnement des wilayas du nord durant le Ramadhan”, a précisé le directeur de l’organisation des marchés au ministère du Commerce, Ahmed Mokrani, au Forum de la chaîne I de la Radio nationale.

Une importante quantité de viandes rouges congelées sera également importée d’Espagne avant le début du mois de Ramadhan, a-t-il fait savoir, précisant qu’une commission spécialisée composée de représentants des ministères de l’Agriculture et du Commerce et de la Direction des douanes se réunira lundi prochain pour en déterminer la quantité.

Concernant les viandes blanches, M. Mokrani a indiqué que la quantité réservée au mois de Ramadhan était estimée à 60.000 tonnes, soulignant que toutes ces mesures “permettront de stabiliser les prix et de préserver le pouvoir d’achat des citoyens”.

R.E

PERSONNES SANS NIVEAU D’INSTRUCTION

La CNAC a financé plus de 4% de projets

La Caisse nationale d’assurances chômage (CNAC) a financé plus de 6.800 projets au profit de personnes sans niveau d’instruction, depuis la création du dispositif, ce qui représente plus 4% du total des projets financés, a indiqué lundi à Alger une responsable de la gestion du dispositif de création d’activité à la Caisse, Ahlem Hattali.

“La CNAC a financé plus de 6.800 projets au profit de personnes analphabètes, ce qui représente 4,5% du total des projets financés depuis la création du dispositif”, a-t-elle précisé, soulignant, lors d’une rencontre organisée par l’Association Algérienne d’Alphabétisation (IQRAA), que “ces personnes disposent, par contre, d’une qualification ou d’un savoir-faire en rapport avec l’activité envisagée”.

La même responsable a ajouté que la Caisse, dans sa mission de création d’activités, œuvre pour lutter contre le chômage et la précarité, et offre la possibilité à toute personne remplissant les conditions d’éligibilité de monter son projet. Mme Hattali a relevé que, sur le total (6.800) de ces personnes ayant initié des projets, 10% sont des femmes et près de 66% sont âgées de plus de 40 ans”, ajoutant que “plus de la moitié de ces projets sont localisés dans la région Nord”. S’agissant des secteurs d’activités, plus de 84% des ces projets financés sont dans les secteurs du transport de marchandises, de l’agriculture et des services”, selon la source qui a signalé qu’un de ces projets est en phase d’extension et que trois (3) autres sont initiés par des personnes aux besoins spécifiques.

R.E

ABDELAZIZ DJERAD (PREMIER MINISTRE)

Appel aux entreprises industrielles à accompagner les porteurs de projets

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a appelé hier à Alger les entreprises notamment du secteur industriel à accompagner les chercheurs et créateurs dans la concrétisation de leurs projets innovants afin de développer l’économie du pays. “Les entreprises activant dans le domaine industriel doivent accompagner les chercheurs et autres créateurs algériens dans la concrétisation de leurs projets innovants afin de contribuer au développement économique du pays”, a indiqué M. Djerad lors d’une vi-

site d’une exposition organisée en marge des Assises nationales sur l’économie de la connaissance tenues au Centre international des conférences (CIC). Le Premier ministre a déclaré que l’accompagnement des projets innovants figurait parmi les priorités du programme d’action du gouvernement, ajoutant que l’appui des Startups et autres micro-entreprises constitue l’un des supports du nouveau modèle économique.

Après avoir écouté les explications d’un chercheur algérien, qui a indiqué avoir créé un “matériau léger” (breveté)

pouvant être utilisé dans l’électronique notamment l’aéronautique, le Premier ministre a appelé ce chercheur à prendre contact avec le ministère de l’Energie et des mines pour une éventuelle utilisation de sa découverte au niveau du site de Ghar Djebilet à Tindouf (l’un des plus grands gisements de fer au monde).

Il a également visité le stand d’une entreprise spécialisée dans la création de formules de compléments alimentaires (SI Pharma) où il a mis en avant la disponibilité en Algérie de spécialistes quali-

fiés notamment dans le domaine pharmacologique qu’il faut, a-t-il dit, encourager afin de développer ce secteur créateurs d’emploi et qui peut engranger des devises.

M. Djerad a aussi visité des stands de startups et micro-entreprises activant dans les énergies renouvelables où il a exhorté les jeunes à trouver des solutions innovantes afin de contribuer à accompagner les efforts nationaux visant à diminuer les dépenses énergétiques (gaz et électricité notamment).

R.E

EMIRATS

Accord de production
du vaccin chinois
Sinopharm

Les Emirats arabes unis et la Chine ont lancé dimanche un projet pour commencer à produire le vaccin anti-coronavirus du laboratoire chinois Sinopharm dans le pays du Golfe, a rapporté un média d'Etat émirati. Les entreprises émirati Group 42 et chinoise CNBG "ont lancé un projet conjoint (...) pour ouvrir la première ligne de production de vaccins contre le Covid-19 aux Emirats", a indiqué l'agence de presse Wam, sans préciser quand la production commencerait. "Nous poursuivons les efforts que nous avons engagés au début" de la pandémie de coronavirus, a indiqué le ministre émirati des Affaires étrangères, Cheikh Abdallah ben Zayed Al-Nahyane, cité par l'agence. Ce projet "apporte une valeur ajoutée aux efforts internationaux pour affronter la crise liée au Covid-19, qui a fait des ravages sur la vie quotidienne dans le monde entier", a-t-il ajouté. Les Emirats ont entamé en décembre leur campagne de vaccination dans les sept principautés composant cette fédération après avoir approuvé le vaccin Sinopharm et celui du duo américano-germanique Pfizer/BioNTech. Ils ont depuis également approuvé les vaccins britanniques du laboratoire AstraZeneca et de l'université d'Oxford. R.N

IRAN

Les autorités mettent
en garde contre une
nouvelle flambée

La résurgence du coronavirus en Iran est actuellement très grave, a annoncé dimanche le ministère de la Santé et de l'Education médicale du pays. Les hospitalisations liées au nouveau coronavirus sont en augmentation dans tout le pays, et il existe un sérieux risque de voir déferler une nouvelle vague de COVID-19, a rapporté l'agence de presse officielle de la République islamique, citant le ministère de la Santé. Les autorités iraniennes ont conseillé à la population d'éviter les voyages et les rassemblements de masse pendant les vacances du Nouvel An iranien, qui ont commencé le 21 mars. Le total des cas de COVID-19 est passé dimanche à 1.855.674 en Iran, dont 62.397 décès. R.N

MEXIQUE

69% de morts en plus
que ceux répertoriés

Le Mexique a enregistré 294.287 morts associés au Covid-19, à la date du 13 février, soit 69,3% de plus que ceux qui avaient été répertoriés à l'origine pour la même période, selon un rapport officiel. Le ministère de la Santé avait auparavant répertorié 173.771 morts pour cette même période. Mais une étude portant sur la mortalité, publiée cette semaine, indique que depuis le début de l'épidémie et jusqu'au 13 février, le Mexique a en réalité enregistré 294.287 morts. Le premier décès attribué au coronavirus y est intervenu le 18 mars 2020. Dimanche, le ministère a donné le chiffre de 201.623 morts dans son rapport quotidien, soit 194 nouveaux décès en 24 heures. Si on ajoute les 27.416 décès intervenus depuis le 13 février aux 294.287 dénombrés dans cette étude, le total des morts dépasse alors les 300.000. Les chiffres de cette étude rejoignent ceux donnés par l'Institut national des statistiques qui avait lui aussi indiqué fin janvier que la mortalité attribuée au virus était 68% supérieure à celle initialement rapportée dans ce pays de 128 millions d'habitants. Les nouveaux chiffres s'expliquent par la prise en compte des certificats de décès qui incorporent les morts à domicile. R.N

NIGER

Début de la première phase de vaccination

La première phase de vaccination contre le coronavirus (Covid-19) au Niger démarre lundi, ont annoncé les autorités nigériennes.

Le ministre de la Santé publique par intérim Ahmed Boto a déclaré dimanche qu'"au Niger, la COVID-19 sévit depuis le 19 mars 2020. Avec cette maladie le pays a déjà enregistré 4964 cas confirmés avec, malheureusement, 185 décès à la date du 25 mars 2021, en dépit des multiples efforts jusque-là consentis par notre pays et ses partenaires". "Afin d'arrêter la chaîne de transmission du

virus responsable de cette maladie et redémarrer au mieux les activités socioéconomiques, le Niger organise du 29 mars au 4 avril 2021 une première phase de la campagne nationale de vaccination contre la Covid-19 sur toute l'étendue du territoire national", a précisé le ministre. S'agissant des personnes concernées par cette première phase de vaccination, le ministre Ahmed Boto a expliqué qu'il s'agit de l'ensemble des agents de santé publics et privés, les personnes de plus de 60 souffrant des maladies comme l'hypertension artérielle et le dia-

bète, les forces de défense et de sécurité, les réfugiés et les migrants. "Ces cibles recevront le vaccin contre la Covid-19 en deux doses, dont la deuxième sera administrée quatre (4) semaines plus tard", a-t-il précisé. L'opération de vaccination sera lancée à Niamey la capitale et s'étendra aux autres régions nigériennes. Dimanche dernier, le président nigérien Mahamadou Issoufou a réceptionné un don de 400.000 doses de vaccins contre la Covid-19 offert par la Chine. R.N

NATIONS - UNIES

Guterres critique la distribution
"injuste" des vaccins
dans le monde

Le Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a critiqué le "stockage" excessif de vaccins contre le Covid-19 par les pays développés, et les a appelés à les partager avec le reste du monde, seul moyen selon lui de venir à bout de la pandémie.



"Je trouve très préoccupant ce système très injuste de distribution des vaccins dans le monde", a souligné M. Guterres dans un entretien diffusé dimanche par la chaîne canadienne CBC. "Il est dans l'intérêt de tous de s'assurer le plus vite possible et de façon équitable que tout le monde soit vacciné partout et que les vaccins soient considérés comme un bien public mondial", a-t-il plaidé. Le chef de l'ONU a reproché

aux pays riches de "stocker" les vaccins, au-delà des besoins de leur population. "Nous appelons les pays développés à partager une partie des vaccins qu'ils ont achetés", a-t-il dit en notant que "dans de nombreux cas, ceux-ci en ont acheté plus que ce dont ils ont besoin". Le Secrétaire général a déploré que le système international Covax d'aide aux pays défavorisés soit en "difficulté", parce qu'il y a "beaucoup de stockage de vaccins", des "limitations

aux exportations", et que Covax manque de fonds. Pour M. Guterres, la sortie de la pandémie dépend de la "possibilité de vacciner le plus vite possible la population mondiale", et il a plaidé en faveur d'un "mécanisme impulsé par le G20 pour mettre en place un plan de vaccination mondiale". Interrogé sur l'éventuelle adoption de passeports de vaccination, M. Guterres s'est montré très circonspect, estimant qu'avant toute décision, il de-

vait y avoir "une discussion sérieuse pour garantir l'équité" de la mesure et s'assurer qu'il existe "une coopération mondiale efficace sur la façon de procéder". "Le pire serait que certains pays aient (le passeport) et d'autres pas. Ce serait dévastateur si cela voulait dire que les gens auraient la possibilité de se déplacer dans le monde développé, mais pas dans le monde en développement", a-t-il averti. R.N

VENEZUELA

Maduro propose du "pétrole contre des vaccins"

Le président vénézuélien Nicolas Maduro a proposé dimanche du "pétrole contre des vaccins" alors que son pays, qui fait l'objet de sanctions économiques touchant notamment le secteur pétrolier, fait face à une deuxième vague de Covid-19.

"Le Venezuela a des pétroliers, des clients prêts à nous acheter du pétrole. Il consacrerait une partie de sa production pour obtenir

les vaccins dont il a besoin. Du pétrole contre des vaccins!", a lancé M. Maduro, lors d'une intervention à la télévision publique. "Nous sommes prêts. Pétrole contre vaccins! Mais nous n'allons les mendier à personne", a-t-il ajouté.

Le Venezuela et sa compagnie pétrolière PDVSA font l'objet de sanctions économiques internationales notamment de la part

des Etats-Unis. Ancien géant pétrolier, le Venezuela produisait 520.000 barils/jour en février 2021 (chiffres Opep), loin des 3 millions de barils qu'il produisait en 2013. La chute de la production est antérieure aux sanctions mais le pays a désormais de grandes difficultés pour le commercialiser en raison de celles-ci.

Le Venezuela a lancé en février une campagne de vaccination contre le Covid avec les vaccins russe Spoutnik V et chinois Sinopharm et doit en outre recevoir 60.000 vaccins cubains. Il avait auparavant réservé entre 1,4 et 2,4 millions de doses de ce vaccin à travers le dispositif Covax de l'Organisation mondiale de la Santé pour les pays les plus démunis. Aucun de ces vaccins n'est arrivé en raison d'un problème de dettes du Venezuela envers l'OMS, et le président Maduro tente depuis des semaines de débloquer des fonds gelés pour régler le litige.

Le Venezuela a fait part le 15 mars de sa décision de refuser l'AstraZeneca, en raison d'éventuels effets secondaires, mais demande à recevoir des vaccins d'un autre fabricant. Le pays de 30 millions d'habitants a enregistré 154.165 cas pour 1.532 décès selon le bilan officiel du 25 mars. R.N



MOSTAGANEM (RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL)

Mise en service de trois projets de raccordement

Trois projets de raccordement aux réseaux d'électricité et du gaz naturel ont été mis en service, dimanche à Mostaganem, au profit des zones d'ombre, par le Président directeur général du groupe Sonelgaz, Chahar Boulakhras.

M. Chahar a procédé à la mise en service du réseau de gaz naturel du village Tafeska dans la commune de Sidi Ali, dont le coût global est de 14 millions de dinars, dans le cadre d'un cofinancement entre la wilaya de Mostaganem et Sonelgaz.

Ce village de près de 300 familles a bénéficié d'un second projet pour l'amélioration du service public de

l'électricité pour un coût de 3 millions DA, selon les explications fournies par les responsables du secteur.

Le Pdg de Sonelgaz a sommé les responsables locaux d'augmenter le taux de raccordement au gaz naturel au niveau de la wilaya, qui ne dépasse pas 43%, inférieur au taux national qui est de l'ordre de 65%. Les réseaux de gaz naturel concernent 29 communes sur un total de 32 collectivités que compte la wilaya de Mostaganem, a-t-on indiqué.

Au village de Belhadri commune d'Aïn Tédélès, un réseau électrique a été mis en service pour l'alimentation de cette zone qui compte 35

familles, pour un coût de 5,3 millions de dinars.

Ces projets entrent dans le cadre du programme de wilaya pour la prise en charge des zones d'ombre, visant à raccorder 2.205 familles au réseau de gaz naturel (138 millions DA) et 2.307 foyers au réseau électrique (291 millions DA), respectivement au niveau de 50 et 38 villages.

Auparavant, M. Boulakhras a supervisé la rentrée de la formation professionnelle de la session de mars 2021 au centre de formation professionnelle et d'apprentissage "Mokhtari Benchaâ" de la commune de Mostaganem et a inspecté le groupe industriel Sidi Bendehiba

spécialisé dans la production de câbles électriques et de lampes à économie d'énergie dans la commune de Mesra. Le même responsable a indiqué que Sonelgaz est prête à accompagner et à encourager les investisseurs, dans le cadre de la politique d'insertion nationale, soit par la satisfaction de leurs besoins en énergie (gaz et électricité) ou par l'utilisation des produits nationaux dans les projets de transport d'énergie, de réalisation de réseaux de distribution, de transformateurs, valorisant la forte dynamique induite par ces investissements, notamment lors des phases d'extension et d'accès aux marchés internationaux.

OUARGLA

Trois spécialités pour la formation de la femme au foyer

Trois spécialités sont retenues pour la formation de plus de 120 femmes au foyer dans les zones d'ombre de la wilaya d'Ouargla dans le cadre de la session de mars 2021 qui a débuté dimanche, a-t-on appris auprès de la direction locale du secteur. Ces spécialités sont destinées à la formation de la femme au foyer dans les zones de Oqlet-Larbaa, Ghers-Boughoulfa et Debbiche (Daira de N'goussa), Hassi-Bekra et Hassi-Khouldet (daira de Hassi-Messaoud), la localité de Mohamed Bounegab (daira de Taibet) et la zone de Dzioua (daira d'El-Hedjira), a-t-on précisé. Les bénéficiaires seront formés dans les spécialités de coiffure-séchage, pâtisserie, couture et confection, a ajouté la source. La session de formation professionnelle de mars 2021 concerne un effectif de 6.628 nouveaux stagiaires (4.075 pour la wilaya d'Ouargla et 2.553 pour celle de Touggourt) qui s'ajoutent aux 5.305 stagiaires qui sont déjà en formation, soit un effectif total de 11.953 stagiaires, a-t-on fait savoir. Ils sont répartis sur les différents modes de formation, à savoir la formation résidentielle, l'apprentissage, la formation passerelle, les cours du soir, la formation qualifiante et la formation de la femme au foyer.

Le secteur dispose, dans la wilaya d'Ouargla, de vingt (20) centres de formation professionnelle et d'apprentissage, cinq (5) instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle, ainsi qu'un (1) institut de formation et d'enseignement professionnels, spécialisé dans le génie-pédagogique et la formation et le perfectionnement des cadres. Il compte aussi un institut d'enseignement professionnel, une annexe du centre national de formation et d'enseignement professionnels à distance et 18 établissements privés agréés. L'encadrement est assuré par 306 enseignants, soit 128 enseignants spécialisés de 1er niveau et 178 de 2e niveau, selon les données du secteur.

AÏN DEFLA (TRANSPORT SCOLAIRE)

Attribution de dix bus au profit de dix communes enclavées

Au total, dix (10) bus de transport scolaire ont été attribués dimanche au profit de dix communes enclavées de la wilaya de Aïn Defla en vue d'y soutenir les services y afférents. L'opération a concerné les communes de Oued Chorfa, Djellida, Aïn Soltane, Belaâs, El Amra, Zeddine Aïn Beniane, Ben Allel, Tachta et Aïn Torki. Une cérémonie a été organisée à cette occasion en fin d'après-midi présence des autorités locales à leur tête le wali, Embarek El Bar. Relevant que l'opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de soutien au transport scolaire, à l'initiative du ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, le wali de Aïn Defla a noté que son objectif consiste à améliorer le transport scolaire des régions enclavées. Le même responsable a fait état d'autres opérations portant sur la mise en place des cantines scolaires et la généralisation des chauffages au niveau des établissements scolaires des régions concernées. Tout en se réjouissant de cette initiative, les P/APC des communes bénéficiaires de bus de transport scolaire ont mis en exergue le rôle de cette opération dans l'amélioration des conditions de scolarité des élèves. "Les élèves vivaient le calvaire au quotidien, se rendant à leurs établissements scolaires le plus souvent à pied, d'où la pertinence de cette opération qui leur mettra certainement du baume au cœur et les incitera à aller de l'avant", ont-ils souligné à l'unisson.

EL-OUED

Le produit de la finance islamique efficace pour soutenir l'économie

Les participants à un séminaire national sur "la finance islamique et son rôle dans le développement de la production, la commercialisation et l'exportation" (El-Oued, 27-28 mars) ont estimé que le produit de la finance islamique comme étant "efficace pour soutenir l'investissement économique".



Dans un exposé sur "la définition de la finance islamique en Algérie et son rôle dans la mobilisation de l'épargne", M. Mohamed Boudjellal, membre du Haut Conseil Islamique (HCI) a mis en avant "l'importance du produit de la finance islamique dans la réalisation d'un développement économique équilibré, susceptible d'encourager le processus de production, de commercialisation et d'exportation". "L'Algérie détient une expérience en termes de législation islamique remontant à la seconde moitié du 19ème siècle, lui permettant de promouvoir des règles et législations à même de jeter les bases de la finance islamique et la gérer en tant qu'option financière à la disposition du client des institutions

bancaires", a expliqué le Pr. Boudjellal. Pour l'intervenant, l'adoption de la finance islamique en tant que système bancaire intégré dans les transactions est "une décision stratégique confirmée par les recherches et études académiques spécialisées qui ont également soutenu que le système de finance conventionnelle a grandement épuisé les économies du monde". Le représentant du HCI, Kamel Bouzidi a souligné, pour sa part, que "les dispositifs du HCI s'emploient à accompagner la finance islamique au niveau des institutions bancaires, à travers des instances de contrôle légal œuvrant à arrêter les formules finales "chariatiques" (légaux) pour tous les produits de la finance islamique. Selon M. Bouzidi, "les produits de

la finance islamique aident les entreprises économiques à opter pour ce système appelé à dynamiser le développement économique, d'autant qu'il est adopté selon la +Charia+ (droit religieux) avec un contrôle à priori et à posteriori". Cette rencontre de deux jours regroupe une pléiade d'experts, économistes et opérateurs financiers, des responsables d'institutions bancaires et d'assurances, des opérateurs économiques ainsi que des entrepreneurs publics et privés. Le programme du séminaire comporte des communications et exposés ayant trait à la finance islamique, l'assurance "Takaful" et leur rôle dans la mobilisation de l'épargne et le financement de l'économie nationale, la promotion de la production agricole en

Algérie, le développement des activités de commercialisation et d'exportation susceptibles d'assurer le financement des projets, notamment des start-up. Trois ateliers ont été mis en place pour l'examen et le traitement des questions entravant les transferts financiers de l'investisseur, la situation de la finance islamique en Algérie et les voies d'accompagnement de l'investissement et de l'exportation, la promotion de la production agricole et de l'agro-alimentaire, et l'écoulement du produit algérien sur le marché international. Ouvert samedi soir, le séminaire est organisé par le club économique algérien, sous l'égide du Haut Conseil Islamique, en coordination avec l'entreprise "Souffoires".

BISKRA

Journées d'information sur l'Ecole d'application de l'artillerie de campagne de Boussaâda

Des journées d'information sur l'Ecole d'application de l'artillerie de campagne chahid Achour Mustapha de Boussaâda (M'Sila), relevant de la 1ère Région militaire, ont été ouvertes dimanche à la Maison de la culture "Ahmed Reda Houhou" à Biskra. Au cours de la cérémonie d'ouverture de cet événement, le commandant de la base aérienne chahid Ahmed Abidli de Biskra, le général Sid Ahmed Djillali qui s'exprimait au nom du commandant de la 4e région militaire, a affirmé que cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la politique de communication de l'Armée nationale populaire (ANP) visant "le renforcement des liens entre l'armée et le peu-

ple et l'ouverture de l'institution militaire sur le public". Il a également relevé que ces journées d'information visent à "mettre en avant le niveau élevé de ce corps d'armée notamment l'importance que cette Ecole spécialisée dans la formation des ressources humaines et sa contribution dans la préservation de la souveraineté nationale". Cette manifestation permettra au public de visiter les différents ateliers ouverts dans le hall de la Maison de la culture et de se familiariser avec ce corps d'armée à travers des expositions de photographies et la présentation des diverses missions de ses unités, en plus de la projection de documentaires sur l'Ecole d'application de l'artillerie de campagne,

les étapes de formation nécessaires aux stagiaires pour être opérationnels sur le terrain, ainsi que les conditions requises pour rejoindre ce corps d'armée. Les visiteurs auront également l'occasion de connaître les équipements et l'artillerie utilisés par les éléments de ce corps d'arme dans le cadre de leur mission, et ce, à travers des ateliers ouverts au niveau de la Place de la liberté et les explications fournies par des officiers et des cadres de l'Ecole d'application de l'artillerie de campagne. Ces journées d'information, organisées par le Commandement des forces terrestres, se poursuivront jusqu'à mardi prochain (30 mars).

TINDOUF

Soutenir les artisanes pour développer l'élevage camelin

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a mis l'accent dimanche à Tindouf sur l'impératif soutien à apporter aux femmes artisanes pour le développement des filières de l'élevage camelin et la culture de l'arganier.



Des instructions ont été données aux responsables des services concernés pour soutenir et encourager les femmes à monter leurs propres micro-entreprises par le biais de l'Agence nationale de gestion du microcrédit", a affirmé Mme. Krikou à la presse, lors de l'inspection d'ateliers et structures relevant de son département ministériel. La ministre a fait part de l'organisation prochaine, en coordination avec les Chambres de l'Agriculture et de l'Artisanat, de deux sessions de formation en matière d'élevage camelin et de développement de l'arganier en direction de la femme rurale, dans le cadre de la formation et l'accompagnement pour plus de professionnalisme dans la

production. "Le ministère entend coordonner avec les différents secteurs, notamment de la formation professionnelle et de l'agriculture, pour drainer le plus grand nombre de femmes aux diverses activités offertes dans la région, en vue de concrétiser le programme sectoriel au titre de la stratégie de l'Etat visant l'implication des catégories vulnérables dans la vie socioprofessionnelle", a soutenu Mme. Krikou. S'agissant de la participation de la femme aux prochaines échéances électorales, la ministre a fait savoir qu' "il existe une forte volonté politique de l'Etat algérien pour impliquer pleinement la femme dans les différentes échéances électorales par souci d'assurer la parité des genres dans les postes de responsa-

bilité et d'emploi". Après avoir inspecté le centre psychopédagogique pour enfants déficients mentaux à la cité Slimane Amirat de Tindouf, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a donné le coup d'envoi d'une caravane de sensibilisation sur le programme national d'encouragement de la femme au foyer à s'impliquer dans le processus de production nationale. Elle s'est également enquis, au niveau d'une exploitation agricole dans la zone de Sidi-Abdallah, de projets réussis de bénéficiaires de microcrédits, spécialisés dans l'extraction traditionnelle de l'huile d'arganier et dans l'élevage camelin, avant de se rendre à la maison de la culture Abdelhamid Mehri et

visiter deux ateliers de formation de femmes dans la culture de l'arganier et l'extraction de son huile. Kaoutar Krikou a procédé également, lors de la visite d'une exposition sur l'ANGEM et le programme de la famille productrice, à la remise de cinq (5) aides financières à des bénéficiaires (femmes), avant de suivre un bilan concernant le dispositif du microcrédit faisant état du soutien et financement de 2005 à fin 2020, de 10.936 femmes dans la wilaya de Tindouf. La ministre avait amorcé sa tournée dans la wilaya de Tindouf par une visite à la veuve du défunt Moudjahid Radjae Cheikh, à la cité Ennahda à Tindouf, avant d'animer une émission radiophonique sur les activités du secteur.

BLIDA

Vers le lancement d'un plan de tri des déchets ménagers

Un plan de tri des déchets ménagers visant la facilitation de leur recyclage et la réduction des quantités transférées vers les centres d'enfouissement technique (CET), dont la majorité a atteint le stade de saturation, sera prochainement lancé par la direction de l'Environnement de la wilaya de Blida, a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur Wahid Tchachi. "Nos services préparent le lancement d'un plan de tri des déchets ménagers qui permettra de réduire le volume des déchets transférés vers les CET, dont la majorité affichent un taux de remplissage de plus de 90%", a-t-il indiqué à l'APS, en relevant la difficulté de créer d'autres structures similaires (CET), à cause du déficit en foncier et des oppositions des citoyens, notamment. La mise en œuvre de ce plan concerne, dans sa première étape, les sites fermés dont les centres de la formation professionnelle, les universités "Saad Dahleb" (Est) et "Ali Lounici" (Ouest), les résidences universitaires et les établissements scolaires et sécuritaires, dont ceux de l'Armée nationale populaire (ANP), avant sa généralisation aux quartiers d'habitations", a souligné le même responsable. Il a expliqué le choix de ces établissements pour la mise en œuvre de la première étape de ce plan, par le "volume considérable de déchets recyclables qu'ils produisent, dont les bouteilles en plastique, le papier, le carton, et le pain". Les squels (déchets) seront transférés, a-t-il dit, "vers l'entreprise de wilaya de gestion des CET en vue de leur recyclage et revente tant que matières premières, au profit de nombreuses entreprises industrielles, en vertu d'une convention signée avec elles", a-t-il fait savoir. Parmi les objectifs de ce plan, la facilitation du recyclage des déchets, la création de nouveaux postes de travail, la réduction du volume des déchets transférés vers les décharges publiques contrôlées et les CET et, surtout, la préservation de l'environnement, a souligné M. Tchachi. Des campagnes de sensibilisation et d'information au profit des employés et élèves des établissements ciblés, ainsi que des séances de travail avec les responsables en charge de cette opération concernant, notamment, les sites d'installation des bennes à ordures et les horaires d'enlèvement des déchets, seront organisées en prévision du lancement de ce plan, a-t-il indiqué. Toujours selon M. Tchachi, cette opération touchera à son lancement le chef-lieu de wilaya et la commune d'Ouled Aïch, qui enregistrent la plus haute concentration démographique, avant d'être élargie, progressivement, au reste des communes. A noter que l'entreprise de wilaya de gestion des CET a procédé au recyclage de plus de 10.000 tonnes de déchets récupérés, en 2020.

CONSTANTINE

Partenariat pour la formation de plus de 250 employés de la police

Une convention de partenariat portant formation de 254 employés de la police aux différents métiers a été signée, dimanche à Constantine, entre le secteur de la formation professionnelle et le service régional des finances et de l'équipement relevant de ce corps de sécurité, a-t-on constaté. Première du genre à l'échelle locale, la convention vise la formation des employés de la police dans des spécialités relatives au chauffage central, plomberie et gaz et électricité bâtiment, a précisé la directrice de la formation et de l'enseignement professionnel (DFEP) Rahima Zenati en marge du coup d'envoi de la session de formation de mars 2021 donné depuis le centre de formation professionnelle et apprentissage Salah Lebsir de la commune d'Aïn Smara. Cette formation d'une durée de six (6) mois sera dispensée dans les centres de formation professionnelle des villes de Constantine, Ain Smara, El Khroub et Massinissa, et sera enca-

drée par des professionnels de ce secteur, a souligné la même responsable à l'occasion de cette rentrée, dont le coup d'envoi a été présidé par le wali Ahmed Abdelhafid Saci. Par ailleurs, plus de 13.200 stagiaires du secteur de la formation professionnelle ont rejoint les centres et instituts de la formation professionnelle dans la wilaya de Constantine au titre de la rentrée en cours, a indiqué la même directrice. Il s'agit de 6.313 anciens stagiaires, toute spécialités confondues et 5.171 nouveaux inscrits alors que 1.279 autres stagiaires ont rejoint les établissements privés, a encore détaillé la même responsable. Les cours destinés à ce nombre de stagiaires sont répartis sur différents types de formations dont 3.095 places pour la formation par apprentissage et environ 2.000 pour la formation résidentielle, ont ajouté les mêmes services qui ont mobilisé 400 autres places pour la femme au foyer ainsi que 300 autres pour

les détenus des établissements pénitentiaires, tandis que 115 autres places ont été réservées pour la femme rurale. Le secteur de la formation professionnelle à l'échelle locale a pris toutes les dispositions nécessaires afin de garantir la réussite totale de la rentrée en cette conjoncture exceptionnelle avec notamment la mise en place d'un protocole sanitaire visant à faire face et à lutter contre la propagation de la Covid-19, à travers l'utilisation de moyens de protection et le respect de la distanciation physique, a affirmé Mme Zenati. D'autre part et selon la même source, la rentrée de la formation professionnelle dans la wilaya de Constantine a été marquée par l'ouverture de deux nouvelles spécialités de formation dans le contrôle de la qualité des produits cosmétiques (technicien supérieur) et en hôtellerie et restauration, plus précisément le service en salle (technicien supérieur), portant le nombre global des

spécialités à 144 à travers les établissements de formation. La rentrée de la formation professionnelle a été marquée aussi par la distribution de six (6) décisions d'attribution de financement de projets en faveur des jeunes promus du secteur, dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi, à l'instar de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) et l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) en plus de la distribution d'attestations de qualification au profit d'une dizaine de lauréats de la session dernière. Par ailleurs, le programme de cette journée, établi par les services de la wilaya, a porté sur l'organisation d'une visite par le chef de l'exécutif local et des autorités locales civiles et militaires à l'entreprise nationale des matériels des travaux publics (ENMTP) sise dans la commune d'Aïn Smara.



LIGUE 1/ESS

La victoire est impérative face à l'ASAM (Kouki)



L'entraîneur de L'ES Sétif (Ligue 1), Nabil Kouki, a insisté, hier depuis Setif, sur l'impératif pour son équipe de remporter le match prévu aujourd'hui sur la pelouse du stade du 8 mai 1945 à Setif, face à l'équipe de l'AS Ain M'lila au titre du match retard

de la 14^e journée du championnat de ligue 1. "La victoire et les 3 points sont plus que nécessaires dans la course au titre car elle nous permettra de conserver notre place à la tête du championnat", a fait savoir M. Kouki dans une déclaration à la presse tenue lundi avant la dernière

séance d'entraînement précédant le match. Concernant les préparations de l'ESS à cette rencontre "importante" qui permet à l'équipe de rester à la tête du tableau, l'entraîneur tunisien a déclaré : "nous nous sommes focalisés sur la récupération et le côté psychologique en par-

ticulier". L'équipe setifienne jouera cette rencontre en l'absence de plusieurs joueurs, à l'instar de Youcef Aouafi, Houcine Laribi, Malik Touri, tandis que les joueurs Houssein Eddine Ghacha, Amir Karaoui et Abdelhak Debari devront être opérationnels.

NBA

Phoenix s'impose devant Charlotte, les Lakers sur le fil

Les Phoenix Suns se sont imposés sur le parquet de Charlotte 101-97 après prolongation au terme d'une partie qui s'est emballée en fin de match, dimanche soir en NBA, tandis que les Lakers ont dominé de peu Orlando.

La franchise de l'Arizona s'est appuyée sur son leader Devin Booker, auteur de 35 points, dont des lancers décisifs en prolongation. Le néo-All Star, très agressif en attaque avec 11 de ses points marqués sur la ligne des lancers francs, a été bien secondé par le vétéran Chris Paul (16 points) et l'intérieur DeAndre Ayton qui s'est fendu d'un double-double (14 rebonds, 14 points).

La franchise de Michael Jordan, qui a couru après le score la majeure partie du match, était encore devancée de neuf points au début du dernier quart-temps, avant de remonter son handicap (90-90). Mais elle a payé ses efforts et laissé les Suns enquiller leur 7e victoire lors des dix derniers matches.

Dans un duel d'homonymes, Mikal Bridges a sorti un gros match défensif avec 13 points, 8 rebonds et 6 interceptions, éclipsant Miles Bridges qui a apporté aux Hornets un gros double-double (18 points, 12 rebonds).

Dans le reste de la soirée, à noter la victoire sur le fil des Lakers, champions en titre, à Los Angeles face au Magic (96-93), pourtant avant-dernier du classement à l'Est et au sein duquel seul Dwayne Bacon (26 pts, 8 rbd) a vraiment émergé.

Toujours privés de LeBron James, qui soigne sa cheville droite, et d'Anthony Davis, les Lakers se sont appuyés sur Dennis Schroder (24 points) et Kyle Kuzma (21 pts, 11 rebonds), bien aidés par Montrezl Harrell (18 pts, 11 rbd), pour arracher la victoire et conforter leur 4e place à l'Ouest.

"Nous avons fait des erreurs en fin de match, pas vraiment été bons au shoot, mais nous avons gagné et c'est l'essentiel pour la suite", a résumé après la rencontre Markieff Morris. "On ne peut pas dire que la victoire ait été belle, mais nous l'avons assurée et je suis fier de la façon dont les gars l'ont fait", a abondé le coach des Lakers, Frank Vogel. Juste avant le match, la franchise californienne a confirmé la signature du pivot Andre Drummond, laissé libre par Cleveland, qui viendra renforcer l'équipe en l'absence de ses stars James et Davis.

Cette recrue de taille (2,08 m) et de poids (123 kg) doit étoffer le secteur intérieur des champions en titre.

A Denver, les Nuggets ont pour leur part surclassé Atlanta (126-102), en prenant le large dès le deuxième quart-temps (43-20), une avance consolidée dans le 3e (32-24). Il ne restait plus ensuite qu'à dérouler, face à des Hawks dépassés.

Pour ses débuts sous son nouveau maillot, Aaron Gordon a marqué 13 points pour Denver, tandis que JaMychal Green en passait 20 et que Nikola Jokic faisait un match complet : 16 points, 10 rebonds et 8 passes décisives. Enfin, Toronto s'est fait surprendre sur son parquet 122-117 par Portland, qui a pris le large dans le 3e quart-temps (23-10) après une entame de match pourtant dominée par les Raptors (41-32), qui encaissent leur 11e défaite en douze rencontres. Pascal Siakam a été le plus prolifique pour Toronto (26 pts) tandis que Damian Lillard (22 pts, 11 passes décisives) a fait un bon match pour les Blazers.

R.S

CAN

Le Soudan qualifié aux dépens de l'Afrique du Sud

Le Soudan s'est qualifié dimanche pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations, en écartant l'Afrique du Sud (2-0) à Khartoum dans le choc de la 6e et dernière journée des qualifications de cette édition reportée à 2022.



C'est la quatrième fois lors des sept dernières éditions que les Bafana Bafana sud-africains, champions à domicile en 1996, échouent à se qualifier.

Les Soudanais ont composé leur billet grâce à des buts de Saïfeldin Malik (5e) et de Mohamed Abdelrahman (32e). Avec 12 points, ils décrochent leur 9e participation à la compétition phare du continent.

Le Ghana, lui, était déjà qualifié dans ce même groupe C et a surclassé le Sao Tomé et Príncipe

(3-1) à Accra, dans un match sans enjeu. Le défenseur amiénois Nicholas Opokou a mis les Black Stars sur orbite en ouvrant le score à la 12e minute. Ensuite, Jordan Ayew a fait le break sur penalty (31e) avant que Baba Rahman ne corse l'addition à l'heure de jeu pour donner plus d'ampleur à la domination des Ghanéens. Le but du Sao-Toméen Iniesta (83e) restera anecdotique. Dans les autres matches du jour, la Namibie a battu pour l'honneur la Guinée, déjà qualifiée (2-1) dans le groupe A

derrière le Mali, vainqueur du Tchad par forfait (3-0) Dans le groupe J, la Tunisie a dominé la Guinée équatoriale à Radès dans un duel opposant les deux sélections qualifiées avant cette journée. L'autre match du groupe a vu la victoire de la Tanzanie face à la Libye (1-0) à Dares-Salaam. Avec la qualification soudanaise, six tickets restent encore à distribuer pour l'édition 2021 reportée à l'année prochaine au Caire (15 janvier-28 février 2022).

R.S

FOOT (QUALIFS/MONDIAL-2022)

Le Portugal manque son premier vrai test en Serbie (2-2)

Le Portugal, champion d'Europe en titre, a manqué son premier vrai test en éliminatoires de la zone Europe pour le Mondial-2022 de football, samedi à Belgrade, en concédant un nul face à la Serbie (2-2) à Belgrade.

Les coéquipiers du capitaine Cristiano Ronaldo restent deuxième du groupe A, avec quatre points, à égalité avec leur adversaire du soir, leaders.

Dominateurs tout au long de la première période, les hommes du sélectionneur Fernando Santos, dont c'était le 1.000e match sur un banc de touche, ont réussi à marquer à deux reprises lors de la première période,

grâce à Diogo Jota qui a marqué de la tête à deux reprises, à chaque fois sur des centres venus du côté droit.

Le sociétaire de Liverpool, revenu de blessure, a d'abord repris un centre parfait de Bernardo Silva dans la surface pour ouvrir le score (11e). Puis il a parfaitement coupé un bon service de Cédric Soares pour faire le break (36e).

Mais en seconde mi-temps, les champions d'Europe en titre, se sont relâchés, permettant à la Serbie de revenir au score à la 46e par l'avant-centre de Fulham, Aleksandar Mitrovic qui a concrétisé de la tête le centre du milieu du Hertha Berlin, Nemanja Radonjic. Cette réalisation a été la

39e de Mitrovic en équipe nationale, synonyme de record dans l'histoire de la sélection serbe.

Radonjic, encore lui, a bien lancé Filip Kostic dans la profondeur, le milieu de l'Eintracht Francfort battant ensuite facilement le gardien de l'Olympique lyonnais, Anthony Lopes, pour égaliser (60e).

A la recherche d'un 103e but en sélection qui l'aurait rapproché du record mondial de l'Iranien Ali Daei (109), Cristiano Ronaldo a beaucoup tenté, en vain. L'attaquant de la Juventus Turin s'est montré imprécis, envoyant une frappe hors du cadre (8e), de même que plusieurs coups francs (44e, 58e). Déjà peu convain-

cant lors de la victoire étriquée du Portugal contre l'Azerbaïdjan mercredi (1-0), le quintuple Ballon d'or a réalisé un match poussif, à l'image de sa sélection. Pourtant, sur la dernière occasion de la rencontre, au bout du temps additionnel, il a repris un centre du jeune Nuno Mendes et le ballon a semblé franchir la ligne mais l'arbitre néerlandais de la rencontre, Danny Makkelie, n'a pas validé le but (90+3).

A la fin de la rencontre, sans dissimuler sa frustration, Cristiano Ronaldo a jeté son brassard de capitaine sur la pelouse.

"Je vais toujours tout donner pour mon pays, cela ne va rien changer", a ultérieurement écrit Ronaldo sur son compte Instagram. "Mais il y a des moments difficiles à gérer, particulièrement quand nous sentons qu'on blesse une nation entière", a-t-il ajouté.

"On a marqué un but qui n'a pas été validé alors que le ballon est entré, dans un match de ce niveau ce n'est pas possible", a soufflé de son côté Fernando Santos à l'issue de la rencontre.

Lors de la 3e journée de ces qualifications, le Portugal se déplacera aujourd'hui au Luxembourg, vainqueur en Irlande dans la soirée (1-0).

R.S

JO DE TOKYO

Les organisateurs dévoilent le protocole sanitaire

Les organisateurs des Jeux olympiques de Tokyo ont dévoilé hier des mesures sanitaires censées permettre la tenue en fin de semaine des premières épreuves "tests" depuis le report des JO à l'été 2021 (23 juillet-8 août), en raison de la pandémie de Covid-19. La dernière épreuve "test", assimilable à une répétition générale avant les épreuves olympiques, s'était déroulée du 6 au 8 mars 2020, avant que la situation sanitaire ne se dégrade mondialement et que le CIO ne décide de reporter d'un an les Jeux. D'ici à la grand-messe tokyoite,

dix-huit événements sont au programme, à commencer par le rugby en fauteuil samedi et dimanche. Pour assurer leur déroulement sans accroc, "nous essayons de limiter les contacts, les poignées de main (...) et de maintenir des distances entre les sportifs d'un mètre, si deux mètres ne sont pas possibles", a détaillé Hidemasa Nakamura, l'un des responsables de l'organisation. Les acclamations seront interdites, et les espaces communs seront aérés toutes les demi-heures. Quatorze "test events" seront chapeautés par le Comité

d'organisation de Tokyo-2020, les quatre derniers étant de la responsabilité des fédérations internationales. Les épreuves d'athlétisme, programmées le 9 mai au Stade national dans la capitale japonaise, seront les seules, parmi celles qu'organise Tokyo-2020, à accueillir des sportifs étrangers et des spectateurs en tribune. Le 20 mars, les organisateurs des JO ont décidé qu'il n'y aurait pas de spectateurs venant de l'étranger cet été, une mesure inédite dans l'histoire olympique.

R.S

L'ESS POUR PRENDRE LES COMMANDES

Le MCA sommé de réagir

L'ES Sétif tentera de s'emparer provisoirement de la tête du classement de Ligue 1 de football, en recevant l'AS Ain M'lila, alors que le MC Alger aura à cœur de mettre fin à huit matchs sans victoire, lors de la réception de l'ASO Chlef, à l'occasion de la mise à jour de la compétition, aujourd'hui.

Battue vendredi dernier à Béchar par la JS Saoura (1-0), l'Entente qui se partage le fauteuil de leader avec la JS et le MC Oran (33 pts), abordera ce rendez-vous avec l'intention de réagir et retrouver le sourire en vue du match en déplacement face aux Nigériens d'Enyimba, prévu le 4 avril, dans le cadre de la 4^e journée (Gr.A) de la Coupe de la Confédération. L'Entente sera amoindrie par l'absence de plusieurs joueurs tels Debbari, Laribi, ou encore Djahnit, de quoi mettre l'entraîneur tunisien Nabil Kouki devant un véritable casse-tête. De son côté, l'ASAM (5e, 31 pts), véritable révélation de la première partie de saison, fera le déplacement avec l'objectif d'enchaîner un cinquième match sans défaite, pour essayer de monter sur le podium.

La JS Kabylie (8e, 28 pts), surprise à domicile par le CS Constantine (0-1), aura une belle occasion de se racheter, à l'occasion de la réception du RC Relizane (11e, 24 pts), dont le dernier déplacement s'est soldé par une large défaite à Constantine face au CSC (5-2). Les "Canaris", dont les résultats à domicile ne plaident pas en leur faveur (14 points pris sur 27 possibles, ndlr) seront ainsi appelés à renouer avec la victoire, eux qui restent sur un seul point décroché lors des deux derniers matchs. Le MC Alger



(12e, 22 pts), n'aura plus droit à l'erreur dans l'optique de se relancer dans le championnat. Le "Doyen", impuissant lors de ses huit derniers matchs en Ligue 1, doit plus que jamais se remettre en question en accueillant l'ASO Chlef (13e, 20 pts). Le Mouloudia, auteur de trois matchs nuls de suite dans les derbies face au CR Belouizdad (1-1), le NA

Hussein-Dey (0-0), et l'USM Alger (2-2), partira favori face à une équipe chélifienne, dont les résultats sont irréguliers.

La Ligue de football professionnel (LFP) aura encore à programmer dix autres matchs de mise à jour, d'ici au début de la phase retour du championnat.

R.S

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE VOLLEY-BALL

Trois candidats en course pour le poste de président

Trois candidats au poste de président de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) pour le mandat olympique (2021-2024), seront en course lors de l'AG électorale de l'instance, prévue le 3 avril prochain au complexe sportif Menaceria à Ain Benian. "Après consultation des dispositions statutaires et réglementaires en vigueur, les membres de la commission de candidature ont retenu les dossiers de trois candidats au poste de président de la FAVB pour le mandat olympiques (2021-2024).

Il s'agit de Mustapha Lemouchi (président sortant), Mohamed Heus (membre fédéral sortant, ancien président du PO Chlef) et Toufik Khebab président de

l'ES Sétif", a indiqué un communiqué de l'instance fédérale.

Les membres de la commission de candidatures de la FAVB, ont également validé 29 dossiers sur les 31 déposés pour composer le nouveau bureau fédéral. Réunis le 20 mars dernier en session ordinaire, les membres de l'assemblée générale de la FAVB avaient adopté le bilan moral et financier de l'exercice écoulé (2020) ainsi que ceux du mandat olympique (2017-2020).

Liste des candidats retenus pour composer le nouveau bureau fédéral :

- Candidats à la présidence 2021/2024 :
1. Mustapha Lemouchi
 2. Mohamed Heus

3. Toufik Khebab

Candidats au bureau fédéral 2021/2024 : Lahcen Zitouni, Dahman Helis, Hacine Berber hacine, Kaddour Benkhaled, Khadija Benghalia, M'hamed Belhachemi, Mohamed Belkacemi, Abbas Tibourtine, Mostafa Baba Ameer, Azzedine Habari, Abdelbaki Merabet, Aissa Chelda, Lahcen Sekrane, Youcef Ismail, Djamel Bedda, Djaffar Chawki, Zaoui Emir, Oukazi Fatima Zahra, Bechki Hamza, Lazreg Mohamed Badr, Miloud Adil, Ali Essaid Ali, Adel Khima, Abdelhak Benguedda, Abdenabi Hamdi, Mourad Khelifi, Samir Aabd, Mohamed Bettaher, Abdelouahab Benkhedda.

R.S

HANDISPORT (JUDO)

L'Algérie avec onze (11) athlètes à la Coupe internationale d'Antalya

Onze athlètes (11) de la sélection nationale algérienne de para-judo (visuels) prendront part à la Coupe internationale (messieurs et dames), prévue à Antalya en Turquie du 5 au 10 avril prochain, une des étapes préparatoires aux prochaines compétitions, prévues en mai et juin prochains, qualificatives aux Jeux paralympiques de Tokyo qui auront lieu du 24 août au 5 septembre 2021, a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne handisport (FAH).

"C'est la première compétition internationale pour nos athlètes qualifiés et qualifiables aux Jeux paralympiques de Tokyo, depuis le Grand Prix IBSA de Baku en mai 2019.

Avec l'apparition de la pandémie du Covid-19 en février 2020, tout a été arrêté et nos athlètes ont chômé depuis. Ce n'est que depuis quelques mois qu'ils ont repris le chemin des entraînements avec la contrainte de mesures sanitaires, et le tournoi d'Antalya tombe à point nommé pour permettre au staff technique d'évaluer la compétitivité des athlètes et corriger les manquements", a déclaré à l'APS, le directeur des équipes nationales (DEN)à, Mohamed Miloudi.

La Coupe internationale d'Antalya est la première compétition IBSA depuis l'année 2019, alors que plusieurs athlètes à travers le monde attendent d'autres opportunités pour se qualifier au rendez-vous nippon.

L'IBSA (instance internationale chargée de la gestion des activités pour visuels) essaie depuis plusieurs mois à faire renaître des compétitions de judo afin de donner la chance aux athlètes toujours en quête d'une qualification aux JP-2020 de jouer leurs dernières cartouches. "C'est une aubaine pour nos athlètes afin de se situer par rapport au niveau des athlètes des autres pays, avant les compétitions qualificatives qui les attendent à partir du mois de mai prochain.

Cela ne va pas être facile pour eux, car ils ont accumulé un important retard dans la préparation pour les raisons connues et ils commencent juste de retrouver la sensation des tatamis", a expliqué le DEN, souhaitant que les judokas qualifiés et qualifiables puissent rattraper le temps perdu pour pouvoir réaliser leur objectif.

Le tournoi d'Antalya sera relevé avec la présence annoncée de plus de 100 athlètes issus de 14 pays. Il s'agit de l'Algérie, Croatie, France, Lituanie, Allemagne, Iran, Pérou, Roumanie, Russie, Kazakhstan, Grande-Bretagne, Ukraine, Espagne et Turquie. Après l'arrivée des délégations prévues pour le 5 avril, une réunion technique et celle des arbitres se tiendront, le lendemain, pour effectuer le tirage, et la séance de pesée des athlètes s'ensuivra, alors que les compétitions sont programmées pour les 7 et 8, tandis que la journée du 9 sera consacrée à un camp d'entraînement commun avec les équipes présentes. Abdellaoul Cherine (-52 kg), Lamri Sid Ali et Moulou Mouloud (-66 kg), Noura Mouloud et Ould Kouider Ishak (-60kg), Si Nacer Nabil et Radjai Youcef (-81kg), Chetouane Abderrahmane (-90 kg), Meskine Mehdi et Faïçal Chebib (-73kg) et Harkat Hamza (+100 kg). Ces athlètes seront dirigés par l'entraîneur Belarbi Lahouari Nadir, assisté de l'ancien international, Nisse Messaoud, accompagnés du physiothérapeute, Ami Ali Massinissa.

R.S

FOOTBALL / LIGUE 2 ALGÉRIENNE (9^E JOURNÉE)

US Chaouia - USM Annaba et JSM Béjaïa - WA Boufarik à l'affiche

Plusieurs confrontations intéressantes sont inscrites au programme de la neuvième journée de Ligue 2, prévue aujourd'hui, avec à l'affiche deux chocs des titans, US Chaouia - USM Annaba dans le Groupe Est, et JSM Béjaïa - WA Boufarik dans le Groupe Centre, entre les deux Dauphins qui accueillent les leaders.

En effet, l'USM Annaba (leader/18 pts), qui reste sur une victoire difficile à domicile contre le NRB Teleghma (1-0) est appelée à rendre visite à l'US Chaouia (2e/17 pts) et qui reste sur un important succès en déplacement contre l'AS Khroub (1-2). Ce qui promet une chaude épougnade qui vaudra le détour.

Toujours dans le Groupe Est, et dans le bas du tableau, c'est la confrontation MSP Batna - MC El Eulma, entre le

9e qui reçoit le 11e qui devrait captiver l'attention, car considérée comme un premier duel direct pour le maintien, alors que de son côté, la lanterne-rouge, l'AS Khroub (5 pts) devra effectuer un périlleux déplacement chez l'HB Chelghoum Laïd (3e/15 pts).

Dans le Groupe Centre, c'est le duel JSM Béjaïa-WA Boufarik, entre le troisième qui reçoit le co-leader, qui devrait le plus affoler les compteurs, car susceptible de bousculer l'ordre établi.

Du moins, pour les 2e et 3e place, car l'autre co-leader le RC Arbaa semble bien parti pour conserver sa première place, en étant appelé à recevoir le modeste 10e, WR M'Sila.

De son côté, le RC Kouba, qui traverse une sérieuse crise de résultats depuis quatre journées (ndlr, 2 nuls et 2 défaites)

n'est pas au bout de ses peines, car appelé à se déplacer chez le CR Béni-Thour (avant-dernier/5 pts) et qui voudra probablement profiter de ce match à domicile, pour vendanger dans les malheurs koubéens et s'éloigner par la même occasion de la zone de turbulences. Autre duel à suivre, même si les deux antagonistes ne sont plus aussi fringants que par le passé, le choc USM El Harrach - USM Blida, entre le cinquième qui reçoit la lanterne-rouge. Mais le club de "La Ville Des Roses", qui a remporté sa première victoire de la saison lors de la précédente journée, en dominant le CR Béni-Thour (2-0), semble avoir dépassé sa période de crise, ce qui laisse présager que malgré sa mauvaise posture, il pourrait poser de sérieux problèmes aux Har-rachis.

Enfin, dans le Groupe Ouest, cette 9e journée s'annonce à l'avantage du Dauphin MCB Oued Sly, qui aura peut-être la chance de subtiliser le leadership à l'ASM Oran, car appelé à recevoir le SC Ain Defla sur son propre terrain, alors que le club Asémiste devra se rendre à Saïda, où le MCS local (8e/8 pts) l'attendra probablement d'un pied ferme.

Autre duel qui vaudra le détour dans ce Groupe Ouest, le choc IRB El Kerma - US Remchi, entre mal-classés qui l'un comme l'autre seront dans l'obligation de gagner pour s'éloigner de la zone de relégation.

Tous les matchs de cette 9e journée sont prévus aujourd'hui, à 14h30, suivant la programmation de la ligue nationale de Football Amateur (LNFA)

R.S

HAÏTI

Des milliers de manifestants contre le projet de référendum

Des milliers d'Haïtiens ont manifesté dimanche dans la capitale pour dénoncer le projet de référendum constitutionnel porté par le président et pour critiquer la communauté internationale qui soutient le pouvoir en place, accusé d'imposer une nouvelle "dictature". "Ce référendum est une plaisanterie car le fond du problème haïtien n'est pas un problème de constitution : depuis que les gens ont une velléité totalitaire, ils font ce qu'ils veulent", a dénoncé Michel Péan en début de parcours. "Dans un pays sans pouvoir judiciaire, sans pouvoir législatif, ou tout est réduit à un président qui gouverne par décret : cela suffit pour dire que nous sommes en situation de dictature", a ajouté le septuagénaire aveugle, ancien secrétaire d'Etat aux personnes handicapées. Le pouvoir exécutif souhaite l'adoption d'une nouvelle constitution par un vote qui serait organisé le 27 juin. Un tel projet attise les critiques jusque dans le camp du président Jovenel Moïse car la procédure choisie ne semble pas respecter les dispositions de l'actuelle constitution. Rédigé en 1987, après la chute de la dictature des Duvalier, le texte actuellement en vigueur déclare que "toute consultation populaire tenant à modifier la Constitution par voie de référendum est formellement interdite".

BANGLADESH

Deux morts lors de manifestations contre la visite du PM indien

Deux personnes ont été tuées dimanche dans des affrontements entre la police et des manifestants protestant contre la visite du Premier ministre indien Narendra Modi au Bangladesh, portant à 13 le nombre de victimes des violences des trois derniers jours. Les manifestants descendus dans la rue dans plusieurs régions du pays, accusent le Premier ministre indien en visite depuis vendredi à Dacca pour participer aux célébrations du 50e anniversaire de son indépendance du Bangladesh, d'attiser la violence contre la minorité musulmane en Inde. "Les manifestants ont pris d'assaut un poste de police à Sarail (est), l'incendiant et blessant au moins 35 policiers. La police a ouvert le feu en légitime défense", a déclaré le porte-parole de la police à la presse. Quelque 3.000 manifestants avaient bloqué une autoroute et attaqué la police avec des briques et des pierres, a-t-il ajouté. La visite de M. Modi est accueillie depuis plusieurs jours par des manifestants dont font partie, des islamistes, des étudiants et des militants de gauche qui l'accusent d'exacerber le communalisme en Inde. Lors de cette visite qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations bilatérales entre les deux pays voisins et de la promotion des échanges économiques, M. Modi a offert à son homologue bangladaise, Sheikh Hasina un lot de 1,2 million de vaccins contre la COVID-19.

CORÉE DU SUD

La côte de popularité du président en hausse à 34,4%

La cote de popularité du président sud-coréen Moon Jae-in a augmenté de 0,3 point de pourcentage en une semaine pour atteindre 34,4% la semaine dernière, selon un sondage hebdomadaire publié lundi. L'évaluation négative de la conduite des

MOZAMBIQUE

Des dizaines de personnes tuées par les terroristes



Plusieurs dizaines de personnes ont été tuées dans une attaque terroriste d'ampleur depuis mercredi à Palma, dans le nord du Mozambique, a annoncé dimanche le gouvernement mozambicain. Sept personnes ont trouvé la mort dans une embuscade alors que les forces de sécurité tentaient d'évacuer près de 200 personnes retranchées dans un

hôtel de la ville portuaire tombée aux mains de groupes armés, a précisé le ministère de la Défense lors d'une conférence de presse. Et des "dizaines" d'autres lors de l'attaque initiale mercredi contre la petite ville portuaire de Palma, située à seulement une dizaine de kilomètres d'un site gazier piloté par le groupe français Total, un méga-projet de

vingt milliards de dollars, censé être opérationnel en 2024. Palma est tombée aux mains de ces groupes armés vendredi soir, à l'issue de plus de 48 heures de combats. "Plus de cent personnes sont portées disparues", a affirmé le chercheur Martin Ewi, de l'Institut des études sécuritaires à Pretoria, évoquant une "situation encore très confuse".

Les terroristes, qui ont prêté allégeance au groupe autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech), et qui terrorisent depuis plus de trois ans la province majoritairement musulmane du Cabo Delgado, frontalière de la Tanzanie, ont lancé leur attaque surprise mercredi après-midi sur trois fronts simultanés, suscitant la panique pour ses 75.000 habitants.

CHILI

Le président propose le report des élections constitutionnelles

Le président du Chili, Sebastián Piñera, a déclaré dimanche qu'il proposerait le "report" en mai de l'élection constitutive prévue les 10 et 11 avril à cause d'une nouvelle vague de coronavirus, une mesure qui doit être ratifiée par le Congrès. Le chef de l'Etat a proposé que les élections, portant notamment sur la désignation des membres d'une Assemblée constituante qui sera chargée de rédiger la future Constitution du pays, se tiennent les 15 et 16 mai. Fin octobre 2020, les Chiliens avaient plébiscité par référendum (79%) un changement de Constitution pour remplacer l'actuelle héritée de la dictature d'Augusto Pinochet (1973-1990), fruit du

mécontentement social manifesté dans les rues à partir d'octobre 2019. Les nouvelles dates de scrutin doivent être approuvées par les deux tiers du Congrès, mais ce report avait déjà été réclamé par la plupart des partis politiques, y compris ceux de l'opposition. "Protéger la santé et la vie de nos compatriotes a toujours été notre première priorité et engagement", a déclaré le président chilien à l'issue d'une réunion d'urgence au palais présidentiel de La Moneda à Santiago. Ces derniers jours, le Chili est confronté à une forte hausse des contaminations, malgré une campagne de vaccination rapide.

BIRMANIE

Biden juge "absolument scandaleuse" la répression

Le président des Etats-Unis, Joe Biden a jugé dimanche "absolument scandaleuse" la répression des manifestations en Birmanie, au lendemain de la journée la plus sanglante depuis le coup d'Etat qui a fait plus de 100 morts. "C'est terrible", a déclaré le président Biden à des journalistes. "C'est absolument scandaleux et d'après les informations que j'ai reçues, beaucoup de personnes ont été tuées de manière complètement inutile". Les Nations unies ont estimé le nombre de morts de samedi à 107 personnes - dont sept enfants - mais s'attendent à ce que ce bilan augmente encore. Les médias locaux font état de 114 morts. Un précédent bilan faisait état d'au moins 90 morts. "Les actions honteuses, lâches et brutales de l'armée et de la police - qui ont été filmées en train de tirer sur des manifestants alors qu'ils fuyaient et qui n'ont même pas épargné les jeunes enfants - doivent être immédiatement stoppées", ont déclaré deux hautes responsables de l'ONU, Michelle Bachelet et Alice Wairimu Nderitu, dans une déclaration commune. Dimanche, les Birmans sont une nouvelle fois descendus dans les rues de Rangoun et d'autres villes pour réclamer le retour à la démocratie, et de nombreuses funérailles devaient avoir lieu à travers le pays, qui se remet de sa journée la plus sanglante depuis le putsch.

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Réunion demain consacrée à la situation en Birmanie

Le Royaume-Uni a demandé une réunion en urgence du Conseil de sécurité de l'ONU demain sur la Birmanie après le week-end le plus sanglant depuis le coup d'Etat du 1er février, selon des sources diplomatiques.



Les 15 membres du Conseil de sécurité débiteront leur session, qui se déroulera à huis clos, par un exposé de la situation par l'émissaire de l'ONU, Christine Schraner Burgener, précisent les mêmes sources. Lundi, il n'était pas acquis que le Conseil arrive à s'entendre sur une nouvelle déclaration à l'issue de sa réunion, qui doit recueillir l'unanimité de ses 15 membres incluant la Chine et la Russie. Le 10 mars, le Conseil de sécurité avait pour la première fois condamné "fermement la violence contre des manifestants pacifiques,

incluant des femmes, des jeunes, et des enfants", dans une déclaration initiée par Londres qui s'en prenait de manière inédite aux militaires. Malgré des tentatives occidentales, le Conseil avait cependant écarté des mentions évoquant un "coup d'Etat" et la possibilité de sanctions internationales si la répression se prolongeait, en raison de l'opposition de la Chine et de la Russie, mais aussi d'autres membres asiatiques du Conseil comme l'Inde ou le Vietnam. Le 4 février, après seulement deux jours de discussions, un premier texte du Conseil de

sécurité de l'ONU, également rédigé par le Royaume-Uni, avait marqué pour la première fois son unité après le coup d'Etat. Il s'était alors borné à évoquer la "profonde préoccupation" du Conseil. L'ONU a estimé à 107, dont sept enfants, le nombre de morts samedi lors de protestations massives organisées contre la junte qui paraissait à la traditionnelle "journée des forces armées", mais s'attend à ce que ce bilan augmente encore. Les médias locaux font état de 114 morts.

R.I

CÔTE D'IVOIRE

De nouvelles attaques contre les forces de défense et de sécurité

Les forces de défense et de sécurité de Côte d'Ivoire ont été la cible, hier, de deux attaques dans le nord près de la frontière avec le Burkina Faso en proie aux actions terroristes, moins d'un an après une précédente attaque contre l'armée. Deux attaques ont visé, hier, les forces de défense et de sécurité dans le nord de la Côte d'Ivoire. Les faits ont eu lieu près de la frontière avec le Burkina Faso en proie aux actions terroristes, moins d'un an après une précédente attaque contre l'armée. Un poste de l'armée a été attaqué à Kafolo, localité frontalière du Burkina, vers 1h, (heure locale et GMT). Il y a eu "deux morts", selon un habitant. L'attaque a été confirmée par une source sécuritaire et l'état-major de l'armée, mais "pour l'heure on ne sait pas encore la nature de l'attaque", ni le nombre exact de morts, ni leur identité, selon la source sécuritaire. "Les assaillants ont été repoussés et une opération militaire est en cours", a indiqué à l'AFP l'état-major de l'armée ivoirienne, sans plus de détails.

Peu après, c'est un poste de gendarmerie de la localité de Tehini, à l'est de Kafolo, qui a été ciblé par des hommes armés. "Il y a un gendarme mort", a déclaré à l'AFP un de ses collègues de la ville de Ferkessedougou, non loin de Kafolo et Tehini.

PROJET D'EXPANSION D'AL-QAÏDA AU SAHEL

Dans la nuit du 10 au 11 juin 2020, une attaque contre l'armée ivoirienne s'était déjà produite à Kafolo, dans laquelle 14 soldats avaient été tués. Attribuée aux terroristes qui frappent dans plusieurs pays voisins - Burkina Faso, Mali et Niger -, cette attaque n'avait pas été revendiquée. La Côte d'Ivoire avait été frappée une première fois par une attaque terroriste en mars 2016, dans la ville balnéaire de Grand-Bassam, près d'Abidjan : des assaillants avaient ouvert le feu sur la plage et des hôtels, faisant 19 morts. Début février, Bernard Emié, patron du renseignement extérieur français, a affirmé qu'Al-Qaïda au Sahel développait un "projet d'expansion" vers le golfe de

Guinée, en particulier la Côte d'Ivoire et le Bénin. "Ces pays sont désormais des cibles eux aussi et pour desserrer l'étou dans lequel ils sont pris et pour s'étendre vers le sud, les terroristes financent déjà des hommes qui se disséminent en Côte d'Ivoire ou au Bénin", avait-il dit.

"NOUS AVONS RENFORCÉ LA PROTECTION MILITAIRE À NOS FRONTIÈRES"

Le gouvernement ivoirien, par la voix de son porte-parole Sidi Touré, avait estimé qu'il s'agissait d'une annonce venant "enfoncer une porte déjà ouverte : nous étions suffisamment alertés depuis plusieurs années sur la menace terroriste que subit notre sous-région". "Depuis déjà des années, des dispositions ont été prises par l'État de Côte d'Ivoire pour faire face à quelque menace que ce soit [...] dans une coopération bien intelligente entre les services nationaux et internationaux" avait-il ajouté, affirmant que son pays "maintenait la vigilance permanente concernant cette problé-

matique de terrorisme". Plusieurs attentats ont été déjoués grâce à la collaboration des services de renseignements ivoiriens, maliens, burkinabè et français, selon des sources sécuritaires ivoiriennes et françaises. "Nous avons renforcé la protection militaire à nos frontières", avait affirmé le président Allassane Ouattara à l'AFP fin octobre 2020, avant sa réélection, évoquant des actions dans "le domaine du renseignement et l'acquisition d'outils technologiques". "Nous avons nettoyé la zone [de Kafolo], nous sommes prêts à faire face à toute menace éventuelle", avait-il assuré. Le Sahel est en proie aux attaques et attentats meurtriers d'une myriade de groupes terroristes, liés soit à Al-Qaïda soit au groupe État islamique, et implantés dans des zones largement délaissées par les pouvoirs centraux. La France, qui dispose de 900 soldats sur sa base militaire en Côte d'Ivoire, déploie également 5 100 hommes dans cette région depuis le lancement de l'opération Barkhane en 2014.

R.I

LIBYE

La France tente de restaurer sa crédibilité

Mise en difficulté ces dernières années en Libye, en raison de sa proximité avec l'un des acteurs du conflit, le maréchal Khalifa Haftar, la France cherche à tourner la page et rouvrir, hier, son ambassade à Tripoli, à la faveur d'une embellie politique. L'occasion de se pencher sur les relations franco-libyennes avec le chercheur Jalel Harchaoui.

L'ambassade de France en Libye ouvre enfin ses portes, après sept années de fermeture. Le drapeau tricolore flottera de nouveau, hier, sur l'enceinte du bâtiment diplomatique, à Tripoli. Signe des temps et de la pacification du pays, gangrené par la guerre, une nouvelle phase de transition s'opère avec la désignation d'un gouvernement intérimaire, qui a obtenu, le 10 mars, la confiance du Parlement.

Le 23 mars, le président Emmanuel Macron a reçu le président du Conseil présidentiel libyen, Mohammed el-Menfi, et promis un "soutien complet" aux nouvelles autorités qui ont pour mission d'organiser des élections nationales le 24 décembre.

"Ce n'est pas simplement un soutien de mots ou de façade, c'est un soutien complet qui sera celui de la France", a indiqué le chef d'État. Car "nous avons une dette à l'égard de la Libye et des Libyens, très claire, qui est une décennie de désordre" a-t-il ajouté. Un chaos et une guerre consécutive à la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, renversé par son peuple après une intervention militaire occidentale, dont la France était l'un des principaux acteurs. Alors qu'elle apparaissait hors-jeu par rapport à des puissances étrangères comme la Russie et la Turquie, très impliquées dans le conflit libyen, Paris cherche à se replacer alors que ses compteurs semblent remis à zéro en Libye.

La France s'était positionnée comme une puissance médiatrice dans le conflit entre les deux camps qui s'affrontaient pour le pouvoir en Libye : celui du maréchal Khalifa Haftar, l'homme fort de l'est libyen, contre le gouvernement du Premier ministre, Fayez al-Sarraj, reconnu par la communauté internationale. Paris avait même organisé plusieurs rencontres entre Khalifa Haftar et Fayez al-Sarraj en juillet 2017, puis en mai 2018, avant d'être accusée de jouer double jeu en raison de sa proximité, en coulisses, avec le maréchal, considéré comme un rempart au terrorisme. Et ce, même si Paris avait réitéré tout soutien militaire à l'offensive du maréchal contre Tripoli, lancée en avril 2019.

S'agissant de la réalité actuelle des relations franco-libyennes, Jalel Harchaoui, spécialiste de la Libye et chercheur à la Global Initiative against Transnational Organized Crime [l'Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée], une ONG basée à Genève a indiqué que l'ambassade va rouvrir dans un contexte très particulier. La sécurité, le niveau de violence et les avancées politiques ont évolué extrêmement vite ces derniers mois en Libye, au point de surprendre de nombreux acteurs étrangers, comme la France, qui étaient en marge du processus politique et qui l'observaient avec scepticisme. Logiquement, la France cherche à profiter d'une nouvelle donne en Libye, où l'atmosphère politique a changé grâce à un nouveau style de gouvernance incarné par le Premier ministre qui est un homme d'affaires. Mais il y a également une nouvelle réalité dans ce pays avec notamment la présence de la Turquie et de la Russie, avec lesquelles les Français devront composer. Paris a beau le déplorer, et c'est le signe d'une certaine impuissance, personne ne pourra déloger les Turcs qui sont bien partis pour s'enraciner durablement en Libye, où ils vont notamment conserver des bases militaires.

R.I

République ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, et de la Ville

WILAYA : ILLIZI
Direction de l'Urbanisme, de
L'Architecture et de la Construction
N°...../D.U.A.C/2020

A monsieur GHENINI MOHAMMED LAMINE
ctb des travaux de la construction
l'électricité, l'installation et la maintenance des
équipement de l'énergie solaire

Mise En Demeure N°01

- Vu la convention N° 03/2021 du 03/01/2021 concernant le projet :
La réalisation des réseaux de l'éclairage publics primaire et secondaire primaire et secondaire en énergie solaire de POS N° 06 à distance de 800 M jusqu'au POS N° 12 à distance de 700 M IFRI DJANET
- Vu l'Ordre de service des travaux N° 44/2021 du 18/01/2021,
- Vu les différents visites effectuées sur le lieu du chantier par nos services techniques où on a enregistré le non-respect de la calendrier des travaux ,
- Vu la correspondance N° 158/DUAC/2021 du 21/01/2021, contenant l'apporte des 3 échantillons des plaquettes de l'énergie solaire et les poteaux pour l'installer ,
- Vu la correspondance N° 400/DUAC/2021 du 04/03/2021, contenant l'appel de l'apporte des 3 échantillons des plaquettes de l'énergie solaire et les poteaux pour l'installer,
- Vu la correspondance des services de la subdivision du Djanet N° 16/STUAC/2021 du 16/06/2021, contenant l'entreprise avec ses services.
- Vu le non-respect des contenus des correspondances ci-dessus, et l'expiration des délais,

A cet effet l'entreprise des travaux de la construction l'électricité, l'installation et la maintenance des équipement de l'énergie solaire représenté par Mr GHENINI MOHAMMED LAMINE est mise en demeure N°01, pour commencer les travaux, pour présenter d'une façon personnel au siège de la DUAC, dans un délai du huit (08) jours à compter de la date de la parution de cette présente mise en demeure dans les journaux et le BOMOP pour l'exécution de son contenu, Sachant que les délais contractuels ont expiré et que les conséquences d'un retard vous incombent.

- Et si vous ne répondez pas, les sanctions nécessaires seront prises contre vous

LA NATION 30/03/2021

ANEP 2116005776

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUIAT
DAIRA D' AFLOU
COMMUNE D' AFLOU
NIF: 098403199160123

Avis d' Appel d'Offres Ouvert avec exigence de capacités minimales N : 02 /2021

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Afrou lance le présent avis pour :
 • Réalisation d'une nouvelle siège communale d'Afrou lots N:01 blocs A-B1-C1-D1-E
 • Réalisation d'une nouvelle siège communale d'Afrou lots N: 02 blocs B2-C2-D2
 Les entreprises et les entrepreneurs peuvent se rapprocher du bureau des marchés au service économiste (troisième étage) pour retirer les cahiers des charges à partir de (08h 00) à (12h :00) et de (13h : 30m) à (16h :30 m) , y afférent et ce pour un délai de 15 jours à partir de la première apparition dans les journaux nationales.

Les offres doivent comporter "un dossier de candidature- une offre technique et une offre financière"
 Le dossier de candidature- l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier candidature", "offre technique" ou "offre financière" selon le cas . Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe et cachetée et anonyme, comportant la mention " à n' ouvrir que par la commission d' ouverture des plis et d'évaluation des offres " appel - d'offres n:02 /2021- l'objet de l'appel d'offres " .

Les offres doivent être accompagnées des documents suivants :

Le dossier de candidature contient:

- 1- Déclaration de candidature remplie ,daté et signé par le soumissionnaire. (selon le modèle ci-joint)
- 2-Déclaration de probité remplie ,daté et signé par le soumissionnaire (selon le modèle ci-joint).
3. casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois si ne porte pas la mention « néant » .
- 4-Certificat de qualification et classification professionnelles (Construction activité principale 03 ^{ème} catégorie en plus)
- 5-les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 6-tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats /des soumissionnaires ou le cas échéant des sous-traitants*

Offre technique contient :

- 1.La déclaration à souscrire remplie , daté et signé par le soumissionnaire selon le modèle ci-joint.
2. Tous les documents permettant d'évaluer l'offre technique, un mémoire technique justificatif dûment rempli , datée et signée par le soumissionnaire , et tout autre document exigé .
3. les délais d'exécution
4. le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite "lu et accepte"
5. Reçu de paiement de soumission (2000DA).

Offre financier contient :

1. La lettre de soumission dûment remplie , datée et signée par le soumissionnaire selon le modèle ci-joint .
2. Le bordereau des prix unitaires, dûment rempli et signé par le soumissionnaire.
3. détail quantitatif - estimatif de l'offre dûment rempli et signé par le soumissionnaire.
4. La décomposition du prix global et forfaitaire.
- Les documents demeurent en vigueur à la date d'ouverture.
- Les documents rejetés : un mémoire technique justificatif, et Tout autre document permettant d'évaluer l'offre technique.
- Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans les journaux nationaux .
- Les soumissionnaires sont invités pour la séance de la commission d'ouvertures des plis après à (14 h :30 m)
- * Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée 105 jours à compter de la date de l'envoi de l'offre.
- * la liste sommaire des pièces exigées aux cahiers des charges.

AFLOU LE:
LE PRESIDENT DE L'APC

LA NATION 30/03/2021

ANEP 2116005789

**Espace
réservé
à la pub**

ASTÉROÏDE "APOPHIS" Le risque de collision avec la Terre, écarté pour 100 ans

Le risque de l'astéroïde "Apophis", qui a frôlé la Terre, il y a quelques semaines, est écarté, a indiqué l'Agence spatiale européenne (ESA- European Space Agency), dans un article publié récemment. L'ESA a publié ses nouvelles observations sur l'astéroïde "Apophis", affirmant que le risque de collision avec la Terre est désormais écarté pour au moins 100 ans.



L'agence observe, depuis plusieurs années, l'astéroïde Apophis, qui mesure environ 350 mètres de large. Ses observateurs se demandent si cet astéroïde rentre un jour en collision avec la Terre. Mais, selon les dernières analyses de son orbite, Apophis restera suffisamment à l'écart de la terre pendant au moins 100 ans. "Quand l'astéroïde a été découvert en 2004, les astronomes ont d'abord prédit des risques de collision en 2029 puis en 2036 - deux hypothèses qui ont été ajus-

tées ces dernières années. Il restait encore une faible chance d'impact en 2068", lit-on sur le site Numerama. Le constat concernant ce risque écarté a été formulé par le Goldstone Deep Space Communications Complex (Centre de Communications Spatiales Longues Distances de Goldstone) et l'Observatoire de Green Bank. L'astéroïde n'est plus, par conséquent, sur la liste des risques de l'ESA, une liste qui réunit les objets ayant une chance, même infime, de rentrer en collision avec

la terre. Apophis occupait la huitième place du classement. "Que cela arrive si tôt dans nos observations va servir de moteur pour améliorer nos capacités à prédire avec précision les mouvements de ces objets intéressants mais potentiellement dangereux. Avec le retrait d'Apophis de la Risk List, nous sommes proches d'ouvrir un nouveau chapitre dans l'histoire de la défense planétaire", se félicite Juan Luis Cano, membre du Near-Earth Object Coordination Centre, cité par la même source.

"Bien que l'astéroïde était encore très loin [17 millions de kilomètres], les astronomes ont pu mesurer sa distance et revoir son orbite avant sa prochaine approche au plus près, programmée pour 2029", explique l'ESA. Le prochain rendez-vous est donc déjà pris pour le 13 avril 2029, avec Apophis qui passera à moins de 35.000 kilomètres (spoiler : il sera visible à l'œil nu). Ce nouvel événement sera une aubaine pour les scientifiques, qui pourront encore affiner leurs observations.

UNIVERS

L'étoile la plus massive de défie les lois du réel

L'un des pulsars les plus massifs de notre Univers le serait tellement qu'il ne devrait pas exister. On vous explique tout. C'est une découverte à laquelle les astronomes américains ne s'attendaient pas. Ils ont en effet découvert en 2019 l'une des étoiles les plus massives jamais détectées jusqu'à ce jour. Celle-ci serait tellement massive qu'elle ne devrait théoriquement même pas pouvoir exister.

Une étoile qui fait son poids

Poétiquement nommée J0740+6620, cette petite étoile de 30 kilomètres de diamètre a une masse équivalente à deux fois celle de notre Soleil (2,3, exactement) ou encore 700.000 fois celle de la Terre.

Comment sa masse a-t-elle pu être mesurée ?

J0740+6620 est ce que l'on appelle un pulsar, c'est-à-dire qu'elle produit un rayonnement électromagnétique de façon périodique sous forme de signal. Formant un système double avec une naine blanche, les astronomes ont attendu que J0740+6620 passe derrière celle-ci, ce qui provoque une arrivée du signal plus tardive. Et qui permet dans un premier temps de mesurer la masse de naine blanche, pour ensuite en déduire celle de J0740+6620.

Pourquoi ne devrait-elle pas exister ?

Cette étoile est le fruit d'une supernova, l'implosion d'une étoile en fin de vie. Elle est si massive qu'elle devrait être en train de s'effondrer et de devenir un trou noir — et même un trou noir galactique, c'est-à-dire de plusieurs milliards de masses solaires. L'objet céleste permet ainsi aux astronomes d'étudier les limites de la masse des étoiles et des lois de l'univers.

Une étoile à neutrons

J0740+6620 est ce que l'on appelle une étoile à neutrons, c'est à dire une petite étoile avec une grande masse, composée de particules électriquement neutres. Si une étoile à neutrons venait à se rapprocher de la Terre, cela pourrait provoquer des catastrophes naturelles sans précédents.

D'autres études devront encore être menées afin de comprendre pourquoi une étoile avec une telle masse peut exister.

ANGLETERRE, À 6 ans, il trouve un fossile de près de 500 millions d'années

En Angleterre, un garçon de 6 ans a trouvé un fossile vieux de près de 500 millions d'années dans son jardin. En cherchant des vers de terre. Direction le comté des Midlands de l'Ouest, en Angleterre. Plus précisément, rendez-vous chez la famille de Siddak Singh Jhamat, un petit garçon de 6 ans qui vit des moments extraordinaires actuellement. En effet, il y a quelques jours, le garçonnet s'amusait dans son jardin avec le kit de chasse aux fossiles qu'il avait reçu pour Noël. Inocemment, il était à la recherche de "poterie et de briques" mais également de... vers de terre.

Un fossile de près de 500 millions d'années ?

Et devinez quoi... Il a peut-être trouvé des vers de terre mais il a surtout découvert un véritable fossile, comme l'a partagé le Guardian. Ce "rocher qui ressemblait un peu à une corne" comme il le décrit lui-même était en fait un morceau de "corail corne". Un fossile identifié par le père de Siddak, qui est membre d'un groupe d'amateurs de fossiles. Selon le paternel, ce corail date de 251 à 488 millions d'années, soit l'ère paléozoïque, une époque où l'Angleterre "faisait partie de la Pangée" et était "sous l'eau". Cette découverte extraordinaire va être partagée avec le musée de géologie de Birmingham. Dans la foulée, Siddakne s'est pas arrêté et a continué ses recherches. Il a pu détacher un "bloc de sable figé" avec, à l'intérieur, "beaucoup de petits mollusques et de coquillages", et une sorte de "tenticule de calmar", comme le traduit Cnews. Alors, Siddak, futur archéologue ?

SANTÉ

Astuce à base de citron améliore votre bien-être

Les citrons ne sont pas seulement excellents dans un sorbet. Si le goût acide du citron ne vous fait pas peur, découvrez les bienfaits ancestraux du petit fruit jaune ! Il n'y a que des avantages à y gagner. Couper les fruits jaunes et les mettre à côté de votre lit dans un petit bol a de nombreux bienfaits pour votre santé.

Un allié de poids pour votre digestion
C'est un vieux remède de grand-mère qui a largement fait ses preuves : boire de l'eau citronnée le matin à jeun améliore votre transit (une astuce qui fonctionne encore mieux avec de l'eau chaude). Non seulement cela va améliorer vos défenses immunitaires, mais ce "remède" aura aussi un fort impact sur votre estomac. Concrètement, votre foie va produire plus de bile après avoir ingéré de l'eau ci-

tronnée. En retour, vous aurez moins faim et vous allez mieux digérer. Votre corps va également mieux éliminer les toxines accumulées et last but not least, l'eau citronnée est également excellente pour l'hygiène bucco-dentaire ! En conséquence, votre peau devrait également vous remercier.

Un effet anti-stress reconnu

S'il est connu que le citron possède des propriétés antiseptiques et des vertus digestives, il peut aussi agir sur votre état mental ! En effet, l'arôme du citron aide à moins ressentir l'anxiété ou peut améliorer l'état dépressif. Il va tout simplement créer une atmosphère positive dans la pièce. Pour cela, rien de plus simple. Coupez le dessus d'un citron et placez le morceau coupé vers le haut. Coupez ensuite le dessus du fruit en quatre en faisant une forme

de croix avec un couteau (sans sectionner totalement les morceaux). Placez ensuite le citron dans un bol près de votre lit pour faire circuler l'arôme que le fruit dégage. Vous pouvez même placer un citron dans un bol à chaque coin de la pièce pour rendre l'astuce encore plus efficace.

Bon pour la concentration et la mémoire

Grâce à cette petite astuce, vous allez vous sentir plus détendu au quotidien. Mais pas seulement ! L'arôme du citron possède également des vertus pour votre cerveau. En effet, il améliore la concentration et la mémoire. Un peu d'arôme de citron chaque jour et vos capacités mentales ne s'en trouveront que meilleures ! De quoi donner envie d'apporter des kilos de citron au bureau ? On vous laisse voir ça avec vos collègues.

TÉLÉ

TF1 S.W.A.T.

21h05



Des attentats au colis piégé sont perpétrés en ville. La brigade de déminage parvient à trouver l'empreinte du criminel.

france-3 La stagiaire

21h05



Philippe Kramer, un ancien boxeur professionnel qui dirigeait un club amateur, est retrouvé mort, asphyxié.

CANAL+ The Way Back

21h08



Jack Cunningham, ouvrier dans le bâtiment, divorcé, boit beaucoup trop régulièrement.

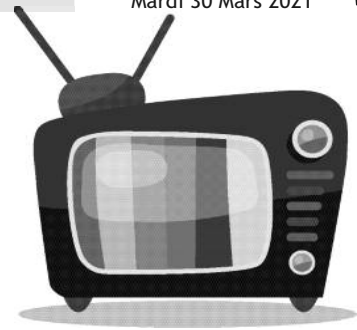
M6 Pékin express

21h05



La course continue avec cette sixième étape qui démarre dans le célèbre port du Pirée, à côté d'Athènes.

VISION



france-5 Autisme, mon enfant ma bataille

20h50



Elizabeth Tchoungui, journaliste et mère d'un enfant autiste, raconte le quotidien des familles face à l'autisme.

TFX Luxembourg / Portugal

20h35



Cristiano Ronaldo aura à coeur d'améliorer ses statistiques de meilleur buteur de la sélection.

arte Il était une fois en Irak

20h50



La guerre déclenchée en 2003 par George W. Bush et ses alliés, aux premiers rangs desquels Tony Blair, contre l'Irak de Saddam Hussein, a mis le pays en lambeaux.

Fast and Furious 9 : Vin Diesel a engagé son fils dans le film



La famille est importante dans la saga "Fast and Furious" et la star Vin Diesel y tient aussi fortement. En plus de retrouver celle de substitution sur le tournage du neuvième épisode, il a pu inclure son propre fils au casting.

Dans le neuvième opus, désormais prévu le 30 juin prochain, les habitués Michelle Rodriguez, Charlize Theron, Jordana Brewster, Tyrese Gibson, Ludacris et Helen Mirren sont de retour. Sung Kang signera aussi un come-back attendu, mais pas de Dwayne Johnson ni de Jason Statham. La recrue phare de cet épisode sera John Cena, enrôlé pour jouer Jakob Torreto, le frère de Dom. Nous devrions ainsi en apprendre plus sur la famille de sang du héros. Notamment via l'utilisation de flashbacks. C'est ce qu'indique une toute nouvelle information au sujet du casting. Vin Diesel a engagé son fils, Vincent Sinclair, pour une apparition dans Fast & Furious 9. Le tout jeune Vincent Sinclair, 10 ans, a été choisi pour incarner une version jeune de Dominic, le personnage campé par son père depuis les débuts de la franchise aux grosses cylindres. L'acteur en herbe apparaîtra donc dans des scènes de flash-back. Son salaire aurait été fixé très exactement à 1.005 dollars par jour de tournage sans pour autant qu'on sache si ses scènes prendront beaucoup de place dans le métrage dont la sortie est prévue en juin après d'innombrables reports.

Ce n'est pas la première fois que Vin Diesel implique l'un de ses enfants dans Fast & Furious. L'an dernier, l'acteur avait confié avoir fait appel à Cardi B pour le 9e film de la franchise sur les conseils de Pauline, sa fille de 4 ans.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Pour toutes vos publicités, contacter ANEP, 1 rue Pasteur Alger-Centre
Tél/Fax : 023 50 80 05

Siège social
30, rue Mehdi Ben Toumert, Bologhine, Alger

Siège de la rédaction
3, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, Alger-Centre
Tél/Fax : 021 71 47 67

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

PANORAMA DES CINÉMAS DU MAGHREB ET DU MOYEN-ORIENT

Le film algérien "A fleur de peau" en lice

La 16e édition du Panorama des cinémas du Maghreb et du Moyen-Orient, en France, se déroule dans un format hybride jusqu'au 11 avril prochain, avec des séances et des projections en ligne.



Le court métrage algérien "A fleur de peau" de Meriem Mesraoua est en compétition de la 16e édition du Panorama des cinémas du Maghreb et du Moyen-Orient. Les compétitions de courts métrages (documentaires et fiction), se déroulent en ligne jusqu'au 5 avril. Le palmarès sera annoncé le vendredi 9 avril. "A fleur de peau" est en lice dans la section court métrage fiction avec LE DEPART de Saïd Hamich Benlarbi (Maroc), PRISONER AND JAILER de Muhannad Lamin (LIBYE), QU'IMPORTE SI LES BÊTES MEURENT de Sofia Alaoui

(FRANCE-MAROC) et EYEBROWS de Tamer Ashry (ÉGYPTE). Le court métrage de Meriem Mesraoua raconte en 15 mn l'histoire de la jeune Sarah (AMINA HILAL), qui "tente de redéfinir son rapport aux autres et à elle-même", après que sa mère (SALIMA ABADA) lui ait interdit de se ronger les ongles, se rendant alors compte qu'elle devra désormais se "conformer à de nouvelles règles qu'elle ne comprend pas". Au programme 38 films en ligne, 22 documentaires et 16 fictions. Outre le grand écran, des rencontres littéraires et des concerts

auront lieu. Dans une forme inédite, les artistes Mouss et Hakim reprendront des chansons de l'immigration algérienne, pour poser une bande musicale sur des courts tournés en France et en Algérie, sélectionnés par le réalisateur Nabil Djedouani. La programmation de cette 16e édition mettra à l'honneur le cinéma égyptien et offrira "une fenêtre sur le Maroc contemporain. Un hommage sera rendu à la réalisatrice franco-marocaine Dalila Ennadre qui a rendu l'âme le 14 mai dernier. Le Panorama des cinémas du Maghreb et du Moyen-Orient est un festival cinématographique

international ancré dans le paysage culturel d'Île-de-France. Lancé depuis 2006 à Saint-Denis. À sa création, l'objectif était de faire connaître le cinéma marocain. Deux ans plus tard, le Panorama élargit son champ et devient le Panorama des cinémas du Maghreb. La volonté était de permettre à des films de l'Afrique du Nord d'être programmés. En 2012, c'est au tour du cinéma du Moyen-Orient d'être intégré. Cette ouverture projette de donner plus de visibilité à une cinématographie qui peine à se faire une place dans les salles en France.

Abeer.B

4ÈME ART

L'inspection du ministère de la Culture critique la gestion des théâtres régionaux

L'inspection du ministère de la Culture et des Arts a fait, dimanche à Alger, un constat négatif sur la gestion administrative et financière des théâtres régionaux. Intervenant lors de la conférence organisée dans le cadre du colloque sur "Les stratégies nationales et internationales de gestion des théâtres", l'inspecteur au ministère de la Culture et des Arts, Hicham Aïssani a relevé que les directeurs des théâtres régionaux "n'ont pas de stratégies commerciales" soulignant qu'"au lieu d'envisager à fructifier leurs productions ou activités, ils sont là, à attendre les subventions de l'Etat". Les théâtres régionaux "sont des établissements publics à caractère commercial et industriel supposés générer des revenus financiers", a-t-il ajouté, précisant que "ces fonds devraient, en vertu de la loi, servir aux salaires des personnels et non pas les subventions de l'Etat". Selon le cahier des charges "il est interdit à ces théâtres de payer les salaires à partir des subventions", a-t-il précisé, déplorant le fait que "tous les théâtres régionaux se basent uniquement sur les subventions". Pour résoudre ce problème, il a mis en avant "l'importance des contrats de performance", nouvellement institués dans le cadre du chantier de réforme du théâtre initié par le ministère, qui imposera "un contrôle sur les subventions accordées" à ces théâtres. L'ouverture de la porte du débat avec les gestionnaires de ces théâtres permettra de "dépasser un nombre important de ces problèmes" et

de "sortir du mode de gestion conventionnel", a-t-il estimé. Par ailleurs, M. Aïssani a relevé de nombreux obstacles qui entravent le travail de ces théâtres, tels que le "conflit imaginaire" entre leurs directeurs et les directeurs de la culture (chevauchement des tâches), le "conflit d'intérêts", ainsi que "la non adoption d'un guide interne", à même de conférer la transparence dans leur gestion financière. Afin de maîtriser davantage cette gestion financière et sortir de la dépendance aux subventions, l'inspecteur a appelé les directeurs à "la rationalisation des dépenses" de fonctionnement, à "l'arrêt du recrutement anarchique" et à "la réflexion sur de nouveaux modes de financement", comme les sponsors et la mise à profit des espaces pour les activités culturelles ainsi que "l'élaboration de stratégies de communica-

tion et de marketing" et "l'adoption de la numérisation". "Le dysfonctionnement dans la gestion administrative et financière des théâtres régionaux concerne, également, le Théâtre national", a-t-il indiqué, relevant "un manquement", par les ministères précédentes de la Culture, en matière de gestion du secteur du théâtre. Intervenant, à cette occasion, la directrice régionale du théâtre régional de Mostaganem, Nabila Mohamedi, a déploré "la non association des directeurs des théâtres à l'élaboration des contrats de performance", ajoutant que l'adoption de nouvelles stratégies pour le développement de 4e Art doit se faire en concertation avec ces directeurs dans l'objectif de parvenir aux solutions idoines".

APS

Relance des travaux du projet de théâtre en plein air de Médéa

Le projet de théâtre en plein air, sis au pôle urbain de Médéa, connaît un début de relance des travaux, en suspens depuis plusieurs mois. Outre l'entame de la procédure de levée de réserves sur certains travaux, incomplets ou non-conformes au plan de construction, des instructions ont été données aux entreprises chargées de la réalisation des réseaux divers (électricité, gaz et eau) pour débrancher, au plus vite, ces travaux et passer à l'étape d'équi-

pement de la structure. La prise en charge de ces deux volets devrait permettre de livrer l'édifice et pouvoir exploiter, d'ici le début de la saison estivale, précisant que l'ensemble des intervenants sur ce projet s'étaient engagés, lors d'une récente visite sur site, du chef de l'exécutif local, d'achever les travaux de raccordement aux réseaux divers et la levée des réserves, au plus tard, courant mai prochain. S'étendant sur une superficie de 2 hectares, ce

théâtre en plein air est appelé à contribuer à la promotion de l'activité culturelle dans la région, notamment le quatrième art, qui capte beaucoup d'amateurs. Cet espace servira, également, de lieu d'organisation de soirées artistiques, d'animation folkloriques et autres activités culturelles en plein air, diversifiant ainsi les lieux de culture, de détente ou d'échanges mis au service de la culture.

R.C

Chlef : la Suspension conservatoire du gestionnaire de la maison de culture

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé, dimanche dans un communiqué, la suspension conservatoire du gestionnaire de la maison de culture de la wilaya de Chlef et l'ouverture d'une enquête sur "l'interdiction" d'une pièce théâtrale dont la représentation était programmée. Le ministère a démenti les informations étonnantes qui lui ont été attribuées concernant l'interdiction de ce spectacle, assurant à l'opinion publique qu'il n'est nullement dans ses habitudes d'intervenir dans la programmation des spectacles dans les établissements relevant de la tutelle. L'avant première du spectacle "Tefi Dhou" de l'association culturelle de la wilaya "Gheith Essiham" était programmée, samedi, à la maison de culture à l'occasion de la Journée mondiale du théâtre, célébrée le 27 mars de chaque année.

APS

In the Earth : un trailer terrifiant pour le film d'horreur de Ben Wheatley

Neon a dévoilé la première bande-annonce d'"In the Earth", le nouveau film de Ben Wheatley. Et ces premières images, qui mettent en scène des personnages s'aventurant dans une forêt aux mystérieux pouvoirs, se révèlent terrifiantes. Le cinéaste éclectique, notamment derrière High-Rise ou plus récemment Rebecca, continue son exploration des genres. Il nous proposera cette fois une histoire d'horreur. Il ne s'agit pas de son premier essai dans ce registre, puisqu'il s'est fait connaître grâce à ses long-métrages d'horreur psychologiques, comme Kill List ou English Revolution. Mais In the Earth promet cette fois d'être un film qui devrait proposer de réels moments de terreur. L'intrigue nous emmène dans un monde envahi par un nouveau virus. Alors que les scientifiques du globe recherchent un vaccin, l'un d'entre eux s'aventure dans une forêt pour un simple contrôle d'équipement. Accompagné d'un gardien de parc, il s'enfonce au plus profond des bois. Mais les deux hommes se rendent bientôt compte que la forêt semble prendre vie autour d'eux. Et qu'une mystérieuse force maléfique pourrait les engloutir dans l'obscurité... En plus de l'avoir mis en boîte, Ben Wheatley a écrit lui-même le scénario d'"In the Earth". C'est Joel Fry qui a été choisi pour en tenir le premier rôle. Changement total de registre donc pour l'acteur, puisqu'il est plutôt habitué à apparaître dans des comédies. On a notamment pu le voir dans Yesterday, le dernier film de Danny Boyle. Mais il a aussi incarné Hizdahr zo Loraq dans Game of Thrones. Dans In the Earth, on pourra le voir donner la réplique à Hayley Squires, Reece Shearsmith ou Ellora Torchia, apparemment dans un autre long-métrage d'horreur, Midsommar. La sortie d'"In the Earth" est prévue pour le 23 avril prochain dans les cinémas. Après ce film purement horrifique, Ben Wheatley changera encore de genre. Le réalisateur britannique travaille actuellement sur la suite d'"En eaux troubles", trois ans après la sortie du film porté par Jason Statham. La suite sera basée sur le deuxième livre de la série de romans écrite par Steve Alten, The Trench.

AP

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 199

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

1 Anéantissement. 2 Confirmer. 3 Perse.- Armature d'une jeune plante. 4 Intrigue.- Cubes de bois. 5 Et le reste.- Papillon.- Article contracté. 6 Petite fenêtre.- Abri. 7 Composite.- Dresse. 8 Onomatopée.- Eventre. 9 Langue sémitique.- Drame lyrique japonais. 10 Chapeau.- Espace. 11 Ecole. 12 Candidat à un grade.- Milliseconde.

Verticalement

1 Couper.- Crampon. 2 Vrille.- Berbère. 3 Sincère.- Foyer. 4 Variété de frêne.- Docteur de la loi musulmane. 5 Drame lyrique japonais.- Ennuys. 6 Unité d'intensité du son.- Unité monétaire principale du Pérou.- Qui existe. 7 Maladie cryptogamique des plantes.- Magistrat. 8 Cultivé.- Ancienne monnaie. 9 Temps.- Oeuf de pou. 10 Périodes.- Néon.- Appel. 11 Cantatrice célèbre. 12 Tourmente moralement.- Perroquets.

Mots croisés grille N° 199

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Colossal. 2 Espèce de passiflore. 3 Pensée.- Europium. 4 Arbre.- Qui ne réduit à rien. 5 Note.- Xénon.- Endroit. 6 Bordure.- Moules. 7 Petite quantité.- Couverture d'un édifice. 8 Ensemble des équipages de la maison d'un chef arabe.- Mercure. 9 Joyeuse.- Existence. 10 Pete maison russe.

Verticalement

1 Magnésium.- Diffuse. 2 Trou. 3 Gaz rare.- Petit cordage. 4 Avant un.- Xénon.- Pronom personnel. 5 Maison.- Particule qui renforce l'affirmation. 6 Lieu de délices.- Dignes. 7 Négation.- Docteur de la loi musulmane. 8 Thallium.- Déchiffrer.- Puissance électrique efficace. 9 Percée.- Interjection. 10 Unité monétaire roumaine.- Utilisateur.

Tous les musulmans sont égaux dans leur prononciation du témoignage qu'il n'y a de dieu si ce n'est Allah. Mais leurs inégalités dans la connaissance du contenu de ce témoignage et de sa mise en pratique est une chose que Seul Allah Puissant et Majestueux est capable de mesurer.
(Ibn Al Qayyim)

Ça s'est passé un...30 Mars



1853 : Naissance de Vincent Van Gogh

30 mars 1853 à Groot Zundert (Hollande) - 29 juillet 1890 à Auvers-sur-Oise

Biographie Vincent Van Gogh
Aujourd'hui mondialement connu, Vincent Van Gogh (1853-1890) reste dans l'Histoire de l'Art l'exemple même du «peintre maudit», voué en son temps au malheur, à l'indifférence et à la solitude. Fils de pasteur hollandais, il se lance dans une carrière tardive de peintre. En 1886, fragile de santé physique et mentale, épuisé par les problèmes d'argent, il rejoint à Paris son frère Théo, marchand d'art, puis part pour Arles, attiré par la lumière du Sud. Il crée sans répit des toiles où il donne libre cours aux couleurs qui semblent exploser pour mieux remplir l'espace...

1885 : Les Russes affrontent les Afghans à Penjeh



Après avoir occupé l'oasis de Merv pour contenir une rébellion turkmène, les troupes du tsar poursuivent leur expansion vers le sud, en direction de l'Afghanistan, sous les ordres du général Komarov. Le 30 mars 1885, elles se heurtent dans l'oasis de Penjeh à un détachement afghan. Lors du combat, plus de 800 Afghans sont tués. Les Anglais s'en émeuvent car ils craignent qu'après l'Afghanistan, les Russes n'atteignent leur empire des Indes ! D'aucuns craignent que ce « Grand Jeu » par lequel les deux impérialismes avancent leurs pions en Asie centrale ne débouche sur une guerre en bonne et due forme. En définitive, le tsar Alexandre III ordonne l'arrêt de l'expansion en Asie centrale. Pour éviter tout conflit, Saint-Petersbourg propose à Londres un accord délimitant la frontière russo-afghane et à l'été 1887, un traité est conclu établissant officiellement la frontière nord de l'Afghanistan.

30 mars 1912 : Le Maroc devient protectorat français

Le 30 mars 1912, suite au « coup d'Agadir » et à la convention de Fès, le sultanat du Maroc devient protectorat français après avoir conservé son indépendance contre vents et marées pendant douze siècles ! La République française complète ainsi sa domination sur l'Afrique du Nord... mais pour moins d'un demi-siècle. Le général Hubert Lyautey, nommé « résident général » auprès du sultan, à Rabat, va s'appliquer à moderniser les institutions du pays dans le respect de ses traditions.

Mots Fléchés N° 199

FRACAS-SANTS OBLIGÉES	EXCLAMATION LIEU DE BAINADE	COUCHER RECRUTÉE	SAUVA-GEMENT BLESSEÉ ÉVIDENT	SUPPORT D'HOSITIE	CONFIE UN MANDAT À	PRENNENT AU PIÈGE PAS CHICS
S'ÉCOULER LENTEMENT		HÉSITANTE		COULEUR SIGLE DE COMPLÉ- MENT	UNE FIBRE PREMIER MORCEAU	
TRAVAIL		CAVIARDA				BRILLANTS GRIMPEURS
TRÈS DUR	OLIFANT DE ROLAND		IL A UN TABLIER BRAVE		BON TON À DONNER DIPLOMATE FRANÇAIS	
ÉLÈVE	DIEU DE LA MER SUR UNE CHARRUE		PRÉPARER LA MORUE		LETTRE APRÈS PSI PERTE DE GRANDEUR	
MONNAIE DISCI- PLINE DE FER		FAIRE SON NID POUR L'AIGLE ABSORBE	FIXÉ	HAUSSAS LA NOTE		ÉLÉMENT CHIMIQUE DÉCRYPTER
				SORTIE DE PRISON	DIVINITE OUI EST EN CODE	DONNE DES COMPLEXES
DE QUOI FAIRE LA BOMBE	LECTURE PLAISANTE CANAPÉ			OMISSION		
		PETITS CAILLOUX				FERME LE COFFRE
CONCLURE L'ACCORD			MESSAGE INVISIBLE PLUTÔT SOMBRE			AVEC ÇA CICATRICE D'UN OS FRACTURE
EX-ROI DE JUDA	MET UN TERME AU PRÊT PÉNIBLES			SUBMERGÉS	DIRECTION EN MER QUALIFIE UN FRÈRE	
POTEAUX DE BRICK	PEINE IL EST ÉVIDEM- MENT BÊTE		REGARD FURTIF DÉBITE			
		FRUIT DU NÉFLIER			BOISSON D'ANGLAIS ÉTÉ GRAND OUVERT	COLLECTIF ANONYME
IL DOIT SE MÉFIER DES DAMES	VALLÉE FLUVIALE BRETONNE			CEINTURE SOYEUSE		THÉÂTRE EXTRÊME ORIENTAL CITADELLE
		MAUVAISE VIANDE			AMOUREUX D'IDOLE SOU DE ROUMAIN	
UNIVERSI- TÉ AMÉ- RICAIN	GARDE POUR LUI MÈTRES DE MANDARINS			UNE DES CYCLADES		DOUTER À LA FIN
		ÉVITE LES MÉLANGES			ANNEAU DE CORDAGE DE MARINS	
BIEN ÉGALISÉE				OMETTRE		

Mots mêlés

E S R E I H A C E A D N E G A
G C P A R E N T S T C M N C E
E A I E N T R E R C M H I A R
L R N R P E I A T O A E A N V
L T S M T B V A G P U B M T I
O A T S L A E R M A T T E I L
C B I E I B L R P I O R S N S
G L T L E Y M U T N M O S E C
O E U G V S N E C S N P A N O
U R T E E I I H R L E S L O L
T E E R R T A C L C A M C Y A
E I U T U T R I E Y R C I A R
R T R N O I T A E R C E R R I
E A I R E N T R E E P E D C T
C M E R U G I F E U T R E I E

- ACHAT
- AGENDA
- AUTOMNE
- BABYSITTING
- CAHIER
- CALCULATRICE
- CANTINE
- CARTABLE
- CLASSE
- COLLEGE
- COPAINS
- CRAYON
- ENTRER
- FEUTRE
- FIGURE
- FRAICHEUR
- GOMME
- GOUTER
- INSTITUTEUR
- LISTE
- LIVRE
- LYCEE
- MAITRE
- MATIERE
- MERCREDI
- MINUTIE
- PARENTS
- PRECIS
- PUNIR
- RECREATION
- REGLE
- RENTREE
- REVEIL
- SEMAINE
- SCOLARITE
- SPORT
- TRAC
- TRAIN
- TRAVAIL
- TRIMESTRE

Accidents de la route

31 morts et 81 blessés en 72 heures

Treize (13) personnes ont trouvé la mort et 81 autres ont été blessées dans 43 accidents survenus à travers 27 wilayas du pays durant la période allant du 26 au 28 mars en cours, indique hier un bilan des services de la Gendarmerie nationale. Ces accidents ont été enregistrés dans les wilayas de Chlef, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaïa, Biskra, Blida, Tlemcen, Djelfa, Jijel, Setif, Skikda, Sidi Bel Abbes, Guelma, Constantine, M'sila, Mascara, Ouargla, Oran, El Bayadh, Illizi, Tipasa, Mila, Ain Temouchent, Tougourt, Djanel et M'Ghaïer, précise la même source.

LA NATION

Mardi 30 Mars 2021

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:52	13:03	15:58	19:02	20:28

Météo

Alger	☀️	24	Tizi Ouzou	☀️	23
Tiaret	☀️	26	Béjaïa	☀️	23
Constantine	☀️	24	Oran	☀️	24

LE PORTE-CONTENEURS « EVER-GIVEN » REMIS À FLOT

Le trafic reprend dans le canal de Suez

Selon l'Autorité du canal, le navire de 200 000 tonnes a pu être réorienté et remis à flot. Plus de 400 bateaux, immobilisés depuis une semaine, aux extrémités et au milieu de cette voie, vont pouvoir reprendre leur route. Le porte-conteneurs Ever-Given, qui obstrue le canal de Suez depuis près d'une semaine, a été remis à flot, a déclaré l'Autorité du canal (SCA) hier. Après que le bateau avait été

remis à 80 % dans la « bonne direction » au cours de la matinée, les hautes eaux du début d'après-midi ont permis finalement d'en dégager la deuxième partie. « L'arrière du navire s'est éloigné de 102 mètres de la rive, alors qu'il s'en trouvait à quatre mètres seulement », avait ainsi déclaré Ossama Rabie, le président de la SCA, dans un communiqué, hier matin. Le trafic a pu reprendre après presque une semaine d'arrêt total. La SCA avait annoncé le début du renflouement du navire « avec succès ». « Les manœuvres de renflouement vont reprendre quand le débit de l'eau augmentera à nouveau à partir de 11 h 30 », a-t-il précisé. Mais, à la mi-journée, le directeur exécutif de Royal Boskalis, maison mère de la société néerlandaise mandatée pour aider à dégager le porte-conteneurs, avait prévenu que le plus dur restait à faire pour débloquer le navire. «

La bonne nouvelle est que la poupe est dégagée, mais c'est ce qui était, selon nous, la partie la plus simple. Le défi reste la partie avant », a déclaré Peter Berdowski à la radio publique néerlandaise.

TLEMCCEN

Libération d'une personne et arrestation de ses trois ravisseurs

Les éléments de la sûreté de daïra de Maghnia (Tlemcen) ont réussi dernièrement à libérer une personne enlevée et à arrêter trois ravisseurs impliqués dans cette affaire, a-t-on appris hier dans un com-

munié de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Suite à une plainte présentée par un citoyen qui avait fait état du kidnapping de son fils âgé de 40 ans qui était à bord de son véhicule par des individus inconnus, une enquête a été aussitôt déclenchée et les investigations ont permis de localiser l'emplacement des éléments de ce réseau criminel dans un quartier de la ville de Maghnia et de mettre en oeuvre un plan qui s'était soldé par l'arrestation des trois prévenus, la libération de la victime et la récupération de son véhicule, a-t-on indiqué. Une procédure judiciaire a été engagée contre les mis en cause pour « constitution d'association de malfaiteurs, enlèvement, séquestration, torture et coups et blessures volontaires à l'arme blanche », avant d'être présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Maghnia.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

110 nouveaux cas, 82 guérisons et 4 décès

Cent dix (110) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 82 guérisons et 4 décès ont été enregistrés en Algérie, a indiqué hier le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué. Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 116 946 dont 110 nouveaux cas durant les dernières 24 heures et celui des décès à 3084 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 81.349 cas. Par ailleurs,

20 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute le communiqué. En outre, 23 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 23 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors que 2 wilayas ont connu plus de 10 cas, précise t-on de même source. Le ministère rappelle, en outre, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.

ORAN

Démantèlement d'un réseau criminel de trafic de faux billets

Les policiers d'Oran ont démantelé un réseau criminel impliqué dans une affaire de trafic de faux billets dans le cadre d'une opération qui s'était soldée par l'arrestation de deux individus et la saisie d'un montant de plus de 300 000 DA en faux billets, a-t-on appris hier auprès de la sûreté de wilaya. L'opération a été menée par la dixième sûreté urbaine suite à une plainte déposée par une victime à qui il a été remis un faux billet de 2.000 DA. Les investigations ont permis l'arrestation d'un prévenu impliqué dans cette affaire, a-t-on indiqué à la cellule de communication et des relations pu-

bliques de la sûreté de wilaya. Les premiers éléments d'enquête ont permis d'identifier son acolyte et son arrestation en possession de 51 faux billets de 2.000 DA portant le même numéro de série. Sur la base d'un mandat de perquisition du procureur de la République près le tribunal de Hai El Othmania (Oran), 101 billets de la même catégorie portant le même numéro de série ont été découverts dissimulés dans le placard du suspect et saisi de même qu'un flacon de solution noire utilisé dans la falsification et plusieurs reçus pour les transferts d'argent, selon la même source.

MILA

Le correspondant de presse Abdelmadjid M'haimoud n'est plus

L'ancien correspondant de presse Abdelmadjid M'haimoud exerçant au quotidien "Le Soir d'Algérie" à Mila est décédé dans la nuit de dimanche à lundi à Alger, à l'âge de 65 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris de ses proches. Le défunt qui avait cessé d'exercer depuis quelques mois, souffrait d'un problème cardiaque depuis plusieurs années, a précisé la même source, ajoutant que le défunt a été transféré dernièrement à l'hôpital militaire de Ain Naadja (Alger), où il a été admis aux soins intensifs. Le défunt, père de trois enfants, s'est distingué à travers ses articles thématiques sur l'environnement, parus dans plusieurs

journaux, dont le premier article a été publié en 1989 dans le quotidien El Moudjahid sous le titre, "Le danger qui guette notre environnement", contribuant, par la suite, dans de nombreux journaux d'expression française. En 1991, il rejoint la rédaction du journal "Anba Echark" en tant que collaborateur et après l'arrêt de la parution de ce journal, il rallie le journal "Al Acil" puis le quotidien "El Watan", poursuivant par la suite sa carrière journalistique parallèlement à son poste de cadre à la Conservation des forêts de Mila, en tant que correspondant au Soir d'Algérie jusqu'à la fin de l'année 2020. Le défunt Abdelmadjid M'haimoud a été inhumé lundi après-midi au cimetière de Mila.

DÉCÈS À L'ÂGE DE 74 ANS

L'actrice Fatiha Nesrine tire sa révérence



L'actrice Fatiha Nesrine est décédée hier à l'âge de 74 ans, des suites d'un cancer. La comédienne souffrait de plusieurs maladies avant d'apparaître, ces précédents mois, alitée. Elle avait indiqué avoir sollicité, en vain, la tutelle, pour prendre en charge son état. En février dernier, elle a été transférée au CHU Z'mirli à El Harrach après avoir subi un malaise cardiaque. Sa situation avait suscité la soli-

darité des comédiens et professionnels du secteur. Fatiha Nesrine était l'une des icônes du cinéma algérien depuis une trentaine d'années. Le ministère de la Culture a présenté ses condoléances aux proches de la défunte comédienne, rendant hommage à son apport à l'art en Algérie tout en louant son professionnalisme. Fatiha Nesrine se passionne tôt pour la musique et le théâtre Originnaire d'Oran, elle se passionne très tôt pour la musique puis le théâtre. Elle se lance dans le chant dans les années 1970 avant que son talent pour le drama ne soit décelé par des producteurs et des réalisateurs. C'est en 1964 que Fatiha Nesrine, alors âgée de 16 ans, rejoint la troupe El Bali. Elle y reste

jusqu'à 1969. Elle a côtoyé plusieurs artistes connus, à l'image de Abdelkader Chaou, Rabah Deryassa ou encore Fadhila Dziria. En plus du chant, elle avait également appris à jouer de plusieurs instruments. « C'est le défunt Abdellah Kriou qui m'a poussé à apprendre à jouer de la musique. J'ai d'abord commencé dans les classes pour enfants puis j'ai fini par rejoindre la troupe de Mustapha Iskanderi », avait-elle déclaré au quotidien El Massa. C'est son rôle dramatique dans le feuilleton Kiyada, qui dévoile au grand jour son talent de comédienne. « Je voulais, à travers mon rôle, dénoncer la marginalisation de cette couche de société, sans connaître ses conditions », a-t-elle rajouté.

ADSL ET FIBRE OPTIQUE

Algérie Télécom de nouvelles tarifications

Une nouvelle tarification d'Algérie Télécom pour ses offres IDOOM ADSL et la fibre optique est entrée en vigueur à partir d'hier. Avec cette nouvelle tarification, l'offre de 2 Mbps à 1600 dinars passe à 4 Mbps pour le même prix. C'est le cas aussi de l'offre de 8 Mbps qui passe à 10 Mbps pour le prix de 2599 DA. L'offre de 20 Mbps qui était à 4999 DA, connaît une réduction dans le tarif et passe à 3999 DA. Quant à la nouvelle offre de débit de 100 Mbps, c'est proposé à 7999.

M'SILA

Saisie de 2,4 kg de cannabis à Ain El Hadjel

Les éléments de la sûreté de daïra de Ain El Hadjel (wilaya de M'sila) ont procédé au cours des dernières 48 heures à la saisie d'une quantité de 2,4 kg de cannabis au niveau de la région de Ain El Hadjel, ont annoncé hier les services de la sûreté de wilaya. L'opération a été concrétisée suite à des informations faisant état de la présence de deux individus qui vendent illicitement du cannabis au niveau des quartiers de la ville d'Ain El Hadjel, a précisé la même source, expliquant que cette quan-

tité de drogue a été saisie suite à un contrôle de véhicule. Les éléments de la sûreté de daïra d'Ain El Hadjel ont également saisi un véhicule utilisé pour le trafic de drogue ainsi que des téléphones portables, a indiqué la même source. Les deux mis en cause dans cette affaire ont été présentés devant le juge instructeur près le tribunal de Sidi Aïssa pour trafic de drogue, a-t-on ajouté, soulignant que l'un des deux a été placé en détention provisoire alors que l'autre a été placé sous contrôle judiciaire.